

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



ANALYSE APPROFONDIE

FACTEURS DE L'UNION ENDOGAME DES CHEFS DE MENAGE AU BURKINA FASO

Août 2023

Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



ANALYSE APPROFONDIE

FACTEURS DE L'UNION ENDOGAME DES CHEFS DE MENAGE AU BURKINA FASO



Réalisé avec l'appui de :



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vi
RESUME	1
INTRODUCTION	3
1. REVUE DE LA LITTERATURE	5
2. METHODOLOGIE	9
2.1. Sources de données	9
2.2. Constitution de la base de données	9
2.3. Méthodes statistiques	10
2.4. Variables d'analyse	11
3. RESULTATS	13
3.1. Concordance des conjoints sur le type de mariage	13
3.2. Caractéristiques des couples en union endogame	13
3.2.1. Endogamie de diplômes	13
3.2.2. Endogamie de nationalité	14
3.2.3. Endogamie religieuse	14
3.2.4. Endogamie géographique	15
3.2.5. Endogamie linguistique	17
3.2.6. Endogamie générationnelle	17
3.2.7. Endogamie professionnelle	18
3.2.7.1. Situation d'occupation	18
3.2.7.2. Occupation principale	19
3.2.8. Degré d'endogamie	19
3.3. Facteurs explicatifs de l'endogamie	21
3.4. Modèle explicatif du degré d'endogamie	22
4. DISCUSSION	27
CONCLUSION	35
REFERENCES	vii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Sexe croisé des conjoints	10
Tableau 2 : Déclaration croisée de l'état matrimonial des deux conjoints.....	10
Tableau 3 : Déclaration croisée des conjoints sur la célébration du type de mariage	13
Tableau 4 : Religion croisée des deux conjoints.....	15
Tableau 5 : Taux de concordance de la province de naissance des deux conjoints	16
Tableau 6 : Situation d'occupation croisée des deux conjoints.....	19
Tableau 7 : Régressions linéaires de degré d'endogamie par sexe	24
Tableau annexe 1 : Plus hauts diplômes croisés des deux conjoints	xi
Tableau annexe 2 : Nationalités croisées des deux conjoints	xii
Tableau annexe 3 : Langues principales parlées croisées pour les deux conjoints..	xiv
Tableau annexe 4 : Groupes d'âges croisés des deux conjoints	xvi
Tableau annexe 5 : Occupations principales croisées des deux conjoints	xviii
Tableau annexe 6: Degré d'endogamie des couples selon quelques caractéristiques individuelles et de couple.....	xxi
Tableau annexe 7 : Taux d'endogamies (%) selon quelques caractéristiques	xxiii

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de la distance moyenne entre communes de naissance des conjoints par province.....	17
Figure 2 : Fréquence du nombre des facteurs concordants du couple	20
Figure 3 : Carte du degré d'endogamie des couples par province	21

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a réalisé en 2019 son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) dont l'objectif est de fournir une meilleure connaissance de la situation démographique du pays et de sa dynamique afin de mieux assurer l'intégration des variables démographiques dans le processus de gestion de l'économie et du développement. Les données collectées dans le cadre du 5^e RGPH couvrent plusieurs thématiques dont la fécondité, la mortalité, la migration, l'éducation, le handicap, les caractéristiques économiques de la population et les caractéristiques des ménages et des habitations.

L'exploitation de ces données a permis d'élaborer et de publier un nombre important de produits parmi lesquels figurent un rapport de synthèse des résultats définitifs, quatre volumes d'analyse thématiques, un volume des tableaux statistiques, une plaquette des principaux résultats, un fichier des localités, treize (13) monographies régionales, deux monographies communales (pour les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso), un atlas sociodémographique, des projections nationales et sous-nationales (régionales, provinciales et communales) et une base de sondage.

En plus de ces documents publiés, l'Institut national de la statistique et de démographie (INSD) poursuit la valorisation des données du 5^e RGPH avec l'élaboration de huit rapports d'analyse approfondie visant à fournir aux utilisateurs des résultats plus affinés. Ainsi, ces rapports constituent une source importante de données statistiques utiles pour les actions des décideurs nationaux et locaux, les partenaires techniques et financiers, la société civile et tout autre acteur du développement dans divers domaines de la vie des populations.

Tout comme les autres documents, ces huit rapports d'analyse approfondie sont diffusés sur divers supports tels que le papier et les sites internet, en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs et partenaires dont les efforts conjugués ont abouti au succès du 5^e RGPH et aux résultats qui font l'objet des différentes publications.

L'Institut national de la statistique et de la démographie reste ouvert à toute contribution susceptible d'améliorer l'exploitation et la valorisation des résultats du 5^e RGPH.

Le Directeur Général



Boureima QUÉDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

RESUME

Le mariage est une pratique universelle et fortement polygame au Burkina Faso. Il est scellé selon des principes et des critères qui varient selon des caractéristiques individuelles et communautaires. A cet effet, il serait intéressant de déterminer les profils sociaux, culturels et démographiques des partenaires conjugaux. Pour dégager ces paramètres communs ou divergents des couples, nous recourons aux données du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019 du Burkina Faso. Cette analyse est restreinte uniquement aux chef(fe)s de ménages et à leur(s) partenaire(s), seuls individus pour lesquels il est possible de reconstituer les couples à partir de données individuelles. On obtient ainsi que les partenaires ont surtout en commun la religion, la nationalité, la province de naissance et la principale langue parlée. En revanche, ils partagent moins le même niveau d'instruction ou le diplôme le plus élevé, l'appartenance générationnelle ou encore la profession. La similitude de caractéristiques des conjoints est prépondérante surtout en milieu rural, parmi les pauvres, le groupe linguistique peulh et gourmantché et les personnes âgées. Globalement, on note qu'à peine un couple sur mille est constitué de partenaires n'ayant aucun critère en commun et deux tiers partagent au moins quatre critères. En somme, malgré les théories de modernisation qui ont tendance à attribuer une plus grande responsabilité aux individus dans le choix de leur(s) partenaires, on note cependant qu'ils sortent assez peu du cercle de la parentèle pour le choix matrimonial. Quand bien même il y ait une volonté d'assumer une certaine liberté dans le mariage, la tendance à reproduire les constantes héritées des origines restent ancrées.

INTRODUCTION

Au Burkina Faso, la nuptialité présente toutes les caractéristiques de celle de pays en voie de développement. La fin du célibat intervient de plus en plus tardivement, avec cependant une forte proportion de mariages précoces. En effet, les garçons se marient en moyenne à 26,9 ans et les filles à 20,7 ans (INSD, 2022b). Cela concorde assez bien avec l'accroissement moyen de l'âge au mariage qui varie en général entre 1 et 1,5 an tous les vingt ans (Tabutin & Schoumaker, 2004). En outre, le mariage demeure universel parce que la quasi-totalité des hommes et des femmes finissent par entrer en union. Ainsi à 55 ans, seulement 2,8% des hommes sont encore célibataires et 2,6% des femmes le sont à 45 ans. Ces faibles niveaux sont favorisés par le remariage rapide après chaque rupture, par veuvage ou par divorce. Le taux de divorce et de séparation n'est ainsi que de 0,7% en 2019.

Le mariage est par excellence le lieu de rencontre de deux individus avec des origines, des caractéristiques, des parcours et des préférences propres. Pour que cette rencontre puisse survenir, il faudrait que l'occasion se présente et que les deux parties partagent une perception commune du lieu, du moment et de la manière de se mettre en couple (Tirbois, 2006). Bouchet-Valat (2014) a émis l'idée que le processus de l'union est subordonné à une certaine proximité de profils culturels et sociaux. Malheureusement, l'analyse des caractéristiques des deux conjoints qui permet de déterminer les choix et les orientations dans les préférences matrimoniales individuelles ou communautaires restent pour l'instant assez peu étudiés en Afrique et au Burkina Faso. Il serait par exemple important de dresser les caractéristiques communes ou divergentes entre partenaires. Cela permettra de déterminer le degré d'endogamie, d'exogamie culturelles ou spatiales dans la constitution des unions. Spécifiquement, il serait intéressant d'investiguer si les groupes linguistiques, religieux, d'âges, de lieu de naissance, d'occupations, de niveau instruction ont tendance à se marier entre eux ou inversement. Eventuellement, quelles sont les profils de ressemblance et de dissemblance qui pourraient orienter l'établissement des alliances ? En outre, est-ce que ces pratiques sont plus fréquentes selon le milieu de résidence, selon le niveau de vie, selon le type de mariage ou selon le statut de polygamie ?

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

L'endogamie est une pratique matrimoniale qui consiste à choisir son partenaire conjugal à l'intérieur du groupe social d'appartenance à l'exclusion de personnes faisant objet d'interdit. Elle ne concerne de fait pas la famille, même si elle englobe le mariage préférentiel au sein du clan, du lignage ou de la tribu. On y inclut également des alliances conclues au sein d'un même groupe généalogique ou villageois. On constate cependant un glissement progressif de terminologies. On désigne aussi par endogamie le choix conjugal de couples qui partagent une même référence ethnoculturelle, sans pour autant qu'il s'agisse d'une endogamie lignagère (Santelli & Collet, 2011). C'est ainsi que l'endogamie est évoquée dans le choix du futur conjoint à l'intérieur soit de l'aire géographique d'origine (endogamie géographique), de la classe sociale d'appartenance (endogamie sociale), du métier ou activité exercé (endogamie professionnelle), de la religion pratiquée (endogamie religieuse), de la culture d'origine (endogamie culturelle), etc. Avec ces spécifications, on se rapproche davantage d'une superposition avec la définition de l'homogamie. En effet, l'homogamie ou isogamie analyse la concordance de caractéristiques sociales des deux conjoints en couple. De façon explicite, cela porte entre autres sur le milieu social d'origine, le niveau d'étude ou la position sociale qui sont censés particulariser la constitution ou la pérennité du couple. Pour concilier ces définitions, on a aussi tendance à considérer comme endogamie le degré le plus élevé d'homogamie des groupes similaires (Bouchet-Valat, 2014). De la même façon, on remarque une certaine différence dans la désignation de l'antinomie des deux concepts. On parlera ainsi d'hétérogamie en cas de non-concordance des caractéristiques des conjoints ou la propension à rechercher son conjoint avec des caractéristiques différentes des siennes. Par opposition à l'endogamie, on parle d'exogamie qui est l'établissement d'un lien avec une personne hors de la sphère du groupe.

A l'origine, l'endogamie est une résultante de la constitution des castes. Ces castes découlent de la partition de la société en des sous-ensembles de spécialisation professionnelle fondés sur trois critères : la séparation en matière de mariage, la division du travail et la hiérarchie (Dumont, 1966). La subdivision par le travail a été le premier fondement à être initié en attribuant les métiers selon les qualités naturelles requises pour la réalisation ou la production des services indispensables au bon fonctionnement de la société. Ensuite, une restriction des activités et professions a été imposée aux seuls descendants des attributaires pour assurer la pérennité des connaissances et des expériences acquises au fil du temps. Cela découlait davantage d'une décision politique des leaders d'organiser la société en réalité à leur propre profit (DIOP, 1960). Le constat est qu'en effet les castes s'agençaient en fonction de l'importance que les métiers exercés revêtaient pour le bien-être des détenteurs du pouvoir central. Cette propension d'autosatisfaction a ensuite pris un caractère juridique avec l'impôt de capitation en fonction du métier pour conformer la société à leurs désirs. Toujours dans la volonté de maintenir la structuration professionnelle, la religion a été mise à contribution en consacrant la hiérarchie entre les classes basées sur la notion de pureté qui renforce l'endogamie. Ainsi, les métiers manuels et de l'artisanat, excepté l'agriculture, étaient jugés impurs et donc indignes pour ceux qui appartenaient aux castes supérieures, comme celles des intellectuels, des guerriers et des prêtres. Ainsi, l'union avec une personne d'une caste inférieure pouvait être punie par les dieux. A cela s'ajoute le mépris par la parentèle même et par les membres des autres castes. En somme, les dimensions juridique, politique, religieuse ont participé à entériner la fixité et la hiérarchie des castes. L'endogamie est la

conséquence directe du système de castes, initialement des catégories socio-professionnelles, pour devenir d'une certaine façon des composantes de hiérarchisation de la société (Diouf, 2019).

Des théories explicatives ont été élaborées pour comprendre le phénomène de l'homogamie. La théorie de modernisation a ainsi été invoquée dans l'existence du phénomène. Selon ses tenants, on devrait s'attendre à une évolution du processus en trois étapes. A la première étape dite « obtention de statut » qui marque le début de l'industrialisation, l'homogamie se renforce du fait de l'importance croissante accordée à la scolarisation dans la rencontre du conjoint. Dans la deuxième étape « amour romantique », avec l'amélioration des conditions de vie et la diminution de l'emprise de la famille sur le choix du conjoint, l'abaissement des barrières entre groupes sociaux, l'affaiblissement du poids économique de la famille et du développement de la protection sociale, l'implantation de l'emploi formel, les individus s'unissent davantage par amour et par préférence individuelle. Enfin, dans la dernière étape qui intervient au-delà d'un certain niveau de développement, on aboutit à une stabilisation de l'homogamie, traduisant l'existence d'un palier vers lequel le développement de la société conduirait (Bouchet-Valat, 2014, 2018). Dans le cas présent, la théorie de modernisation privilégie deux aspects essentiels. D'une part, le développement de l'éducation et des médias de masse qui devraient entraîner une certaine uniformisation des modes de pensées. D'autre part, les facilités dans la mobilité et le renforcement de l'urbanisation détacheraient les individus des réseaux familiaux initiaux et accroîtraient leurs opportunités de rencontre de partenaires issus d'autres sphères sociales.

La théorie d'homogamie de Kalmijn (1998) s'intéresse plutôt aux composantes essentielles censées concourir à la réalisation du phénomène qu'il série en trois catégories : les préférences individuelles, l'influence du groupe social d'origine et la structure du marché matrimonial. Les préférences sont guidées par la combinaison des ressources économiques et culturelles de chaque partie et déterminent la recherche d'un profil similaire ou complémentaire pour le bien-être futur et la cohésion dans le ménage. Quant à l'influence du groupe, elle passe par le renforcement de l'identification aux normes de la communauté et par l'homogénéité d'origines des conjoints qui confortent la pérennité du sentiment d'appartenance de la descendance. Pour assurer sa pérennité et imposer sa mainmise, le groupe (la famille, la religion, etc.) peut recourir aux sanctions de diverses formes. Quant à la dernière composante du marché matrimonial, elle est structurée par la logique du nombre qui détermine les chances de rencontrer les personnes de même origine, par la géographie qui conditionne la concentration du profil recherché dans l'espace de résidence et par la segmentation des différents cercles d'appartenance que sont le voisinage, l'école, le lieu de travail ou encore le réseau familial.

Les études empiriques sur l'endogamie ont abordé le phénomène différemment au nord et au sud. Dans les pays occidentaux, la question a davantage été envisagée dans une perspective économiste que socioculturelle, omettant les aspects ethniques, raciales, ou encore religieuses (Maudet, 2021). Il s'agissait surtout d'appréhender la tentation de repli communautariste parmi les migrants ou leurs descendants ou au sein des classes aisées de ces sociétés. L'hétérogénéité des origines des couples traduirait ainsi une ouverture de la société ou des opportunités d'ascension sociale par l'entremise des alliances entre différentes sous-catégories de la population selon le

pays d'origine des parents, du lieu de naissance, du parcours scolaire ou encore du contexte résidentiel (Santelli & Collet, 2003).

En Suisse par exemple, on s'est intéressé à l'égalité de formation, l'activité et le salaire dans le choix du partenaire et l'évolution de cette préférence dans le temps (Suter et al., 2019). On y a constaté que le mariage sélectif s'était accru parce que les personnes de bas niveau avaient tendance à se marier entre elles. En France, l'homogamie a plutôt globalement reculé entre 1969-2011 en termes de diplôme, de classe et d'origines sociales (Maudet, 2021). On y a observé par exemple que l'homogamie des diplômés des grandes écoles s'était accentuée (Bouchet-Valat, 2014). Une tendance similaire a aussi été constatée aux Pays-Bas et en Espagne (Bouchet-Valat, 2018).

Aux Etats-Unis, l'histoire du pays a imprimé une forte dimension raciale aux études d'endogamie. Elles ont surtout investigué la segmentation du marché matrimonial selon la couleur de peau et l'origine des immigrants en distinguant par exemple les Noirs, les Hispaniques, les Indiens, les Asiatiques et les Caucasiens (Kalmijn, 1998). On y a noté que dans les couples mixtes comprenant un(e) Afro-américain(e), il/elle était généralement plus instruit(e) que l'autre conjoint(e) de l'autre race. Il semble que ces mariages soient l'expression de la volonté des Afro-américains de sortir de leur condition de minorité et d'afficher leur ascension sociale. En Afrique sub-saharienne, les analyses ont privilégié la dimension socioculturelle, avec des caractéristiques telles que la religion ou l'ethnie (Maïga & Baya, 2011) ou le choix des mariages claniques ou lignagères (Attané, 2008; Barry, 2000). Dans la présente étude, nous tenterons de concilier ces deux tendances en considérant d'une part les paramètres en lien avec le culturel comme la religion et la langue principale parlée et d'autre part la dimension socioéconomique avec les paramètres tels que la situation d'occupation ou encore le type d'activité exercée.

2. METHODOLOGIE

2.1. Sources de données

La présente analyse s'appuie sur les données issues du dernier recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2019. La construction du fichier d'analyse s'est fondée sur la variable « lien de parenté avec le chef de ménage (CM) » et s'est restreinte uniquement aux ménages ordinaires et aux individus résidents (présents et absents) au moment du passage de l'agent recenseur.

2.2. Constitution de la base de données

On a procédé dans un premier temps à la constitution d'un fichier regroupant uniquement les chef(fe)s de ménage accompagnés des caractéristiques pertinentes pour cette analyse. Le nombre de cas obtenu est de 3 488 258. Un second fichier a également été constitué et celui-ci comportait uniquement les époux(es) de chef(fe)s de ménage recensés qui sont au nombre de 3 031 681. Ces deux fichiers ont ensuite été appariés en utilisant comme clé l'identifiant unique du ménage au niveau national. Cela a abouti à une base de données des couples obtenue par l'adjonction de variables portant sur le mari à celles relatives à son/ses épouse(s). Dans la mesure où les ménages se constituent autour d'un chef, chaque homme polygame et chacune des épouses a constitué un couple indépendant.

L'adjonction de caractéristiques n'a pas fait de distinction entre sexe du chef de ménage, de sorte que les cheffes de ménage ont été appariées à leurs époux. Il faut cependant relever que tous les chefs de ménage ne sont pas nécessairement appariés, puisque tous n'étaient pas mariés ou encore que leurs partenaires n'étaient pas présents dans le ménage au moment de la collecte des données. En revanche, toutes les épouses ont été appariées puisqu'elles étaient épouses d'un conjoint antérieurement listé. Le nombre de couples ainsi reconstitués est de 3 031 681 ; ils constituent la base de notre analyse.

Nous n'avons cependant aucune certitude sur l'exhaustivité des couples ainsi composés. En effet, la définition standard du ménage retenue au cours du 5^e RGPH est celle des Nations-Unies. Une instruction supplémentaire d'opérationnalisation de concept pour la collecte précise que chaque fils marié, avec son/ses épouses et ses enfants devraient constituer un ménage à part entière, i.e. indépendant de celui du père. A ce titre, on ne devrait théoriquement avoir qu'un seul couple constitué à l'intérieur d'un ménage. Cependant, les données du 5^e RGPH indique qu'environ, un ménage sur huit (12,7%) comprend à la fois au moins un homme et une femme mariés, autres que le chef de ménage et ses épouses. On a cependant aucune certitude que ces membres secondaires du ménage sont en couple. On constate par ailleurs une non concordance entre le sexe des conjoints et le lien de parenté (Tableau 1). En effet, 76 couples sont composés d'hommes chefs de ménage et d'un autre partenaire lui aussi masculin (époux en lieu et place d'épouse), i.e. les conjoints sont tous deux masculins dans ces ménages. Cette similitude de sexe des conjoints n'a pas été observée chez les femmes. Nous avons alors procédé à un test pour éventuellement mettre en évidence des erreurs dans les ménages avec deux conjoints masculins. Pour cela, nous avons ainsi effectué une fréquence des variables de fécondité sur ces seuls couples. Cela a montré que l'on n'a pas recueilli de données de fécondité sur aucun des conjoints, confirmant ainsi leur masculinité. Nous avons donc procédé à l'exclusion de ces couples de l'analyse pour conserver la cohérence d'ensemble qui

consiste à comparer les comportements entre sexe. On aboutit donc à un nouvel effectif de 3 031 588 couples pour l'analyse.

Tableau 1: Sexe croisé des conjoints

Sexe de l'époux/épouse	Sexe du CM			Total
		Homme	Femme	
Homme	Effectif	76	18100	18176
Femme	Effectif	3013488	0	3013458
Total	Effectif	3013564	18100	3031664

Par ailleurs, il n'y a pas toujours de concordance entre les déclarations de l'homme et celles émises par la femme sur l'état matrimonial du couple. Ainsi, 62 épouses de chefs de ménage prétendent être célibataires (Tableau 2). Inversement 32 hommes ont affirmé être célibataires, alors que dans leurs ménages, 13 femmes épouses se sont déclarées monogames et 21 se sont même déclarées polygames. Pour les hommes qui se sont déclarés monogames, 55 de leurs partenaires se disent célibataires, 227 polygames, 10 divorcées, 6 veuves, 4 en union libre. Globalement, au regard de l'effectif relativement limité des couples objets de ces biais, les niveaux restent marginaux en comparaison du nombre total de ménages considérés ; d'où la valeur maximale obtenue de Kappa de 1,00. Pour ce faire, nous avons procédé à la suppression des modalités invraisemblables d'état matrimonial pour certains couples tels que le célibat, le divorce/séparation ou le veuvage pour renforcer la cohérence de nos résultats. Ce sont 133 couples qui sont concernés par cette incohérence.

Tableau 2 : Déclaration croisée de l'état matrimonial des deux conjoints

Femme	Homme						Total
	Célibataire	Monogame	Polygame	Divorcé /séparé	Veuf	Union libre	
Célibataire	0	55	5	0	1	1	62
Monogame	13	1868158	123	2	5	10	1868311
Polygame	21	227	1100267	3	8	18	1100544
Divorcée /séparée	0	10	1	0	0	1	12
Veuve	0	6	0	0	0	0	6
Union libre	0	4	11	0	0	62684	62699
Total	34	1868460	1100407	5	14	62714	3031634
Kappa	1						

2.3. Méthodes statistiques

L'analyse a consisté à tester la proximité des paramètres identiques pour les deux conjoints. A cet effet, il s'est agi de croiser les modalités identiques de la religion par exemple du mari et celle de la femme. La similitude de modalités est indiquée par le rapport de l'effectif des couples concordants présents sur la diagonale du tableau croisé sur l'ensemble des couples. Cela permet d'obtenir le taux d'homogamie ou d'endogamie qui est une mesure absolue représentant la proportion de couples dans lesquels les conjoints possèdent les mêmes modalités pour un facteur donné. Cette première indication a nécessairement besoin d'être relativisée en ce sens que la constitution en couple avec de personnes à caractéristiques similaires dépend dans

une certaine mesure de la fréquence de cette caractéristique dans la population générale. Pour évaluer la propension d'homogamie pour un statut donné, il convient d'annihiler les effets liés à la variation des tailles des sous-populations. En effet, même si les individus choisissent leurs conjoints de façon aléatoire (hypothèse d'indépendance), une part non-négligeable des couples ainsi constitués serait tout de même endogame par le seul fait du hasard. Pour saisir les préférences individuelles au-delà de ces fréquences théoriques, on utilise une mesure relative qu'est le odds ratios (rapport de côtes). Il présente l'avantage de ne pas dépendre de la structure de la population (basées sur les valeurs marginales de la table d'homogamie) (Bouchet-Valat, 2014). Ces odds ratios d'homogamie définissent le risque par rapport à une situation de référence dans laquelle les individus choisiraient leur conjoint au hasard.

Ce volet descriptif sera complété par la statistique de Kappa de Cohen qui offre des seuils pour indiquer le niveau de similitude entre l'ensemble des modalités d'une variable portée par chacun des deux conjoints. Cette statistique évalue la concordance entre les informations obtenues de chacun des conjoints du couple. Elle mesure la conformité entre les résultats obtenus par deux sources sur un même objet. Cette statistique est applicable pour deux variables nominales ayant des modalités similaires. La valeur de Kappa est comprise entre 0 et 1. $K=0$ indique une totale discordance. Si $0 < K \leq 0,20$, alors la concordance est très faible. Si $0,20 < K \leq 0,40$, la concordance est faible. Si $0,40 < K \leq 0,60$, la concordance est modérée. Si $0,60 < K \leq 0,80$, la concordance est forte. Si $0,80 < K \leq 1,0$, la concordance est presque parfaite (Landis & Koch, 1977). Dans les cas d'une faible ou moindre concordance, le test sera complété par le Khi deux de Pearson pour évaluer une éventuelle indépendance entre les deux paramètres considérés.

2.4. Variables d'analyse

Dans cette analyse, différents types d'endogamie seront établis par la comparaison des données relatives aux deux conjoints. Les variables considérées sont la religion, la langue parlée, l'occupation principale, la situation dans l'occupation, la nationalité, l'instruction, la langue parlée, la commune de naissance et l'âge. Pour cette dernière variable, on considérera les groupes d'âges quinquennaux pour tenir compte des erreurs de déclarations. L'endogamie spatiale ou géographique se fondera sur deux variables que sont la commune de résidence du ménage au moment du 5e RGPH et la commune de naissance des deux conjoints. Pour ces variables, on considérera la distance entre les communes de naissance des deux conjoints et leur distance réciproque avec la commune de résidence actuelle. Ces distances seront mesurées à partir des centres de gravité des communes pour approximer la proximité d'origine des conjoints et le déplacement éventuel lié à l'arrangement résidentiel conjugal.

Pour mesurer le degré de concordance entre conjoints, on a comptabilisé le nombre de variables pour lesquelles un couple a présenté des modalités identiques. Cette évaluation porte sur les caractéristiques que sont le groupe d'âges, le diplôme le plus élevé, la commune de naissance, la langue principale parlée, la religion et l'occupation principale. Chacune de ces caractéristiques devrait donner un équivalent dichotomique qui représente la situation où les deux époux ont la même modalité ou pas. La sommation de modalités de ces équivalents dichotomisés mesure le degré d'endogame. Plus le nombre de modalités communes sera élevé, plus on considérera

que la proximité des caractéristiques est importante. Ce nombre constituera la variable dépendante d'un modèle explicatif. Les variables indépendantes ou explicatives seront le niveau de vie non monétaire, le milieu de résidence, la région, la taille du ménage, l'âge et le niveau d'instruction du chef de ménage, le statut économique du ménage, les types de mariage et l'état matrimonial.

3. RESULTATS

3.1. Concordance des conjoints sur le type de mariage

A quelques exceptions près, la quasi-totalité des couples s'accordent sur les réponses portant sur la célébration du mariage légal (Tableau 3). Dans plus de neuf couples sur dix, les deux époux admettent conjointement n'avoir pas scellé le mariage civil et seulement 7,4% des couples disent l'avoir effectué. En revanche, 1,9% présentent une discordance de propos sur la célébration de ce type de mariage. Le mariage religieux a, quant à lui, été célébré par deux couples sur trois (66,2%), selon les conjoints. Inversement, dans un couple sur cinq, les deux partenaires ont admis ne l'avoir pas conclu. Ici également, un couple sur dix présente une discordance d'avis sur la célébration de ce type de mariage (11,2%). Dans le cas du mariage coutumier, les deux conjoints de trois couples sur cinq ont reconnu l'avoir célébré, alors que les deux époux d'un couple sur quatre ont affirmé n'y avoir pas consenti. Pour ce type de mariage, la discordance entre conjoints est pratiquement égale à la précédente. Dans environ un couple sur dix, les deux conjoints ne s'accordent pas sur le fait de l'avoir célébré. De ces trois types de mariage, c'est le mariage légal qui a la concordance la plus élevée et les deux autres ont des niveaux relativement équivalents.

Tableau 3 : Déclaration croisée des conjoints sur la célébration du type de mariage

Femme	Homme		
	Oui	Non	Total
Légal			
Oui	220 232	17 085	237 317
Non	27 451	2 704 007	2 731 458
Total	247 683	2 721 092	2 968 775
Kappa	0,9		
Religieux			
Oui	1 965 857	155 588	2 121 445
Non	177 158	670 172	847 330
Total	2 143 015	825 760	2 968 775
Kappa	0,72		
Coutumier			
Oui	1 863 884	129 989	1 993 873
Non	156 020	818 882	974 902
Total	2 019 904	948 871	2 968 775
Kappa	0,78		

3.2. Caractéristiques des couples en union endogame

3.2.1. Endogamie de diplômes

Dans les couples reconstitués des chef(fe)s de ménage et de leurs époux(es) et où l'information sur les diplômes les plus élevés sont disponibles pour les deux partenaires, on enregistre un écart notable entre mari et femme. Seulement 35,9% des

couples sont composés de conjoints disposant de diplômes de niveau équivalent (Tableau annexe 1). La majorité de ces couples est constituée de cas où les deux ne disposent que du CEPE (51 556) suivie des couples de conjoints sans niveau d'instruction (40 369). Les plus faibles effectifs sont obtenus pour les deux conjoints avec le CAP (26) et le diplôme d'études approfondies (DEA) (25), largement inférieur à celui de conjoints avec le doctorat (372). En somme, le DEA constitue donc un diplôme transitoire et la majorité de ceux qui l'acquièrent achèvent par une thèse de doctorat. Toutefois, la proportion de couples dans lesquels le mari possède un diplôme supérieur à celui de son épouse est de 45,4 %. La situation inverse où la femme a un diplôme supérieur à celui de l'époux ne représente que 18,9 % de l'ensemble. Cette différence s'accroît de façon constante avec le diplôme. La proportion des hommes mariés avec une femme plus diplômée qu'eux décroît de façon constante passant de 15,1 % pour le CEPE à 3,1 % pour le doctorat. Cela aboutit à la faible concordance enregistrée pour cette variable ($Kappa=0,172$).

3.2.2. Endogamie de nationalité

La grande majorité des couples est constituée de partenaires originaires d'un même pays. En effet, dans 99,8% des couples, les deux conjoints ont la même nationalité (**Tableau annexe 2**). En réalité, la quasi-totalité de ces couples avec époux à nationalité identique est constituée de Burkinabè (99,9%). Toutefois, la concordance reste moyenne compte tenu de la forte dispersion des Burkinabè sur les autres nationalités, à la fois pour les hommes et pour les femmes ($Kappa=0,52$). Il s'agit certainement de regroupements familiaux des Burkinabè mariés avec des étrangers(ères). En effet, 2 602 femmes burkinabè sont mariées à des étrangers et 3 468 hommes burkinabè ont épousé des étrangères. On note par ailleurs une faible concordance dans les couples avec au moins un membre étranger. Pour les pays de la sous-région ouest africaine, ce sont les autres pays de la CEDEAO qui montrent une forte concordance avec 60,3 % des hommes qui ont marié une femme de ce groupe de pays et 62,8 % des femmes qui sont unies avec un homme de cette nationalité. Quant à la Côte d'Ivoire, pays avec lequel le Burkina Faso enregistre un important échange de populations, seulement 36,7 % des chefs de ménages ivoiriens vivent avec une Ivoirienne et 19,3 % des Ivoiriennes vivent avec un Ivoirien. Les trois quarts des Ivoiriennes en union au Burkina Faso vivent avec des Burkinabè (77,1 %). De la même façon, deux tiers des Ivoiriens vivant au Burkina Faso ont épousé des Burkinabè (59,1 %). On observe une configuration relativement similaire avec le Ghana où les taux de concordance pour les hommes et les femmes sont respectivement de 37,6 % et 23,7 %.

3.2.3. Endogamie religieuse

La presque totalité des couples (94,2 %) est constituée de conjoints de même confession religieuse (Tableau 4). En conséquence, la concordance entre conjoints en matière de religion est forte ($Kappa=0,89$). La grande majorité des couples de même religion est constituée des musulmans (65,2 %), suivis des catholiques (15,6 %). Il est à noter que plus de 97 % des musulmans et musulmanes sont mariés entre eux. Le risque d'une musulmane d'épouser un musulman est multiplié par 27 par rapport à une femme sans religion. Le coefficient multiplicatif est de 23,6 pour les hommes musulmans. Par ailleurs, on note un fort déséquilibre parmi les animistes. Alors que

95,3% des femmes animistes ont un mari animiste, ils sont 80,8% des hommes animistes à avoir épousé des femmes de même confession.

Tableau 4 : Religion croisée des deux conjoints

Femme	Homme						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Animiste	259 806	7 473	3 256	1 548	101	397	272 581
Musulman	11 275	1 977 101	25 348	3 542	301	628	2 018 195
Catholique	32 828	36 439	474 423	6 930	388	1 829	552 837
Protestant	15 254	11 316	10 146	136 437	277	1 202	174 632
Autre	383	318	208	129	2 559	108	3 705
Sans religion	1 854	954	383	195	76	6 176	9 638
Total	321 400	2 033 601	513 764	148 781	3 702	10 340	3 031 588
Taux de concordance Homme	80,8	97,2	92,3	91,7	69,1	59,7	94,2
Taux de concordance Femme	95,3	98	85,8	78,1	69,1	64,1	
Exp(B) homme	2,844	23,593	8,131	7,452	1,509	1	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Exp(B) femme	11,4	26,969	3,392	2,002	1,252	1	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Kappa	0,887						

3.2.4. Endogamie géographique

L'endogamie géographique ou spatiale est appréciée à travers la concomitance de la province ou la commune de naissance. Un couple endogame dans ce cas est constitué de deux personnes de même province ou commune de naissance.

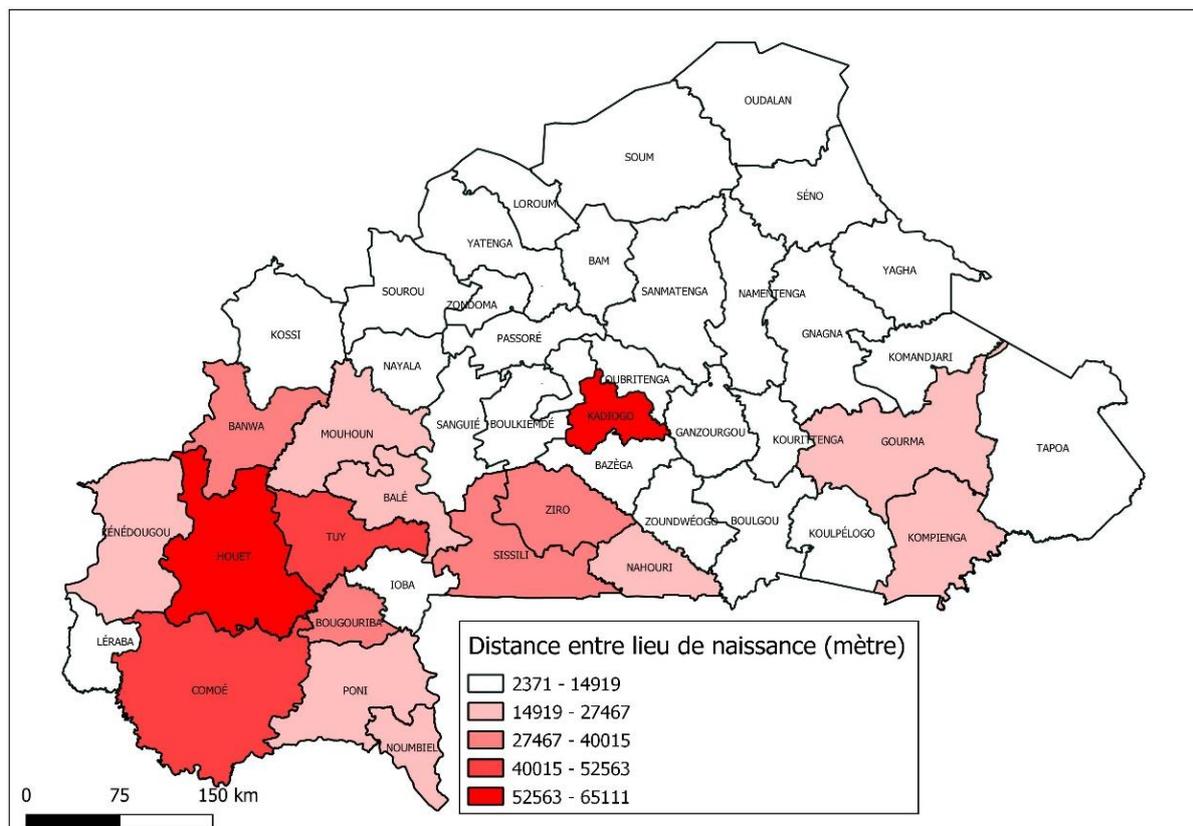
L'analyse du lieu de naissance fait ressortir que 82,4% des couples sont composés de conjoints qui sont soit nés dans la même province pour le Burkina Faso, soit nés à l'étranger pour les autres (Tableau 5). La similitude de lieu de naissance entre conjoints est assez forte ($Kappa=0,82$). Cette valeur régresse légèrement à 0,78 lorsque l'on passe au niveau plus désagrégé des communes et le taux de concordance est de 78,1% (résultats non présentés). Cette légère baisse est certainement liée aux possibles dissemblances entre communes de naissance des conjoints nés dans une même province. Les concordances les plus élevées sont observées dans les provinces du Yagha, du Séno et de la Gnagna avec respectivement 97,4%, 96,2% et 96,0% pour les hommes et 97,7%, 96,5% et 96,8% pour les femmes. Les provinces de plus faibles concordances sont le Kourwéogo, le Kadiogo et le Bazèga avec des taux de concordance de 68,9%, 69,6% et 72% pour les hommes et 74,5%, 63,2% et 73,4% pour les femmes. Les personnes nées hors du pays présentent des taux exceptionnellement bas ; seulement entre un quart et un cinquième est en union avec une personne née également hors du pays.

Tableau 5 : Taux de concordance de la province de naissance des deux conjoints

Province de naissance	Homme	Femme	Province de naissance	Homme	Femme
Né(e) hors du Burkina	24,3	21,8	Séno	96,2	96,5
Bam	81,8	85,2	Sissili	81,9	79
Bazèga	72	73,4	Soum	88,8	92,5
Bougouriba	81,8	79,4	Sourou	82,8	84,7
Boulgou	90,7	89,3	Tapoa	96,9	97,8
Boulkiemdé	74,7	77,4	Yatenga	82	86,6
Comoé	86,3	81,6	Zoundweogo	79,7	82,2
Ganzourgou	81,8	85,7	Balé	83,8	82,7
Gnagna	96	96,8	Banwa	87	84,5
Gourma	87,5	87,9	Ioba	91,7	91,1
Houët	80,6	74,7	Komandjoari	96,3	94,7
Kadiogo	69,6	63,2	Kompienga	90,4	86,3
Kéné Dougou	87,1	88,7	Koumpelogo	94,1	96,1
Kossi	90,3	91	Kourweogo	68,9	74,5
Kouritenga	80,5	84,1	Léraba	91,7	94,4
Mouhoun	83,9	80,9	Loroum	86,5	89,3
Nahouri	85,8	85,4	Nayala	82,8	86,8
Namentenga	89,1	92,8	Noumbiel	92,4	92,3
Oubritenga	73,9	78,8	Tuy	84,7	81,8
Oudalan	95,4	95,7	Yagha	97,4	97,7
Passoré	77,8	82,5	Ziro	81,6	76,4
Poni	90,1	87,6	Zondoma	79,1	86,5
Sanguié	87,2	88,2	Ensemble	82,4	
Sanmatenga	82,7	88,1	Kappa	0,818	

La distance moyenne entre les communes de naissance des conjoints est de 24,6 km. Cette moyenne réduite est liée au fait que pour 78,1 % des couples, les deux conjoints sont nés dans la même commune. Ceux pour lesquels la commune de naissance de conjoints diffère, la grande majorité a effectué moins de 15 km (*Figure 1*). C'est surtout dans la province du Kadiogo que la distance entre lieux de naissance des conjoints est la plus importante, suivie des provinces du Tuy, du Houet et de la Comoé. On note que pour les femmes qui sont restées dans leur commune de naissance, la distance moyenne entre lieu de naissance des conjoints est de 10,3 km. En revanche, pour celles qui se sont déplacées, cette distance moyenne est de 75,4 km. Pour les hommes, ces valeurs sont respectivement de 8,8 km et 95,1 km.

Figure 1 : Carte de la distance moyenne entre communes de naissance des conjoints par province



3.2.5. Endogamie linguistique

La principale langue parlée est une des caractéristiques les mieux partagées par les deux conjoints. En effet, 96 % des couples parlent la même principale langue (Tableau annexe 3). Ce qui aboutit à une statistique de Kappa de 0,943. Toutefois, cette concordance varie fortement selon les langues principales parlées. Si 97,8 % des hommes parlant mooré ont épousé des femmes, parlant elles aussi mooré principalement, la proportion se réduit à 38,8 % pour les maris qui parlent principalement une langue non africaine. Pour les langues non nationales, il y a un déséquilibre entre sexes en faveur des femmes. Alors que 68,0 % des hommes parlant une autre langue africaine ont épousé une femme de ce groupe de langues, la proportion est de 73,7 % pour les femmes dans cette situation. Les valeurs sont respectivement de 71,4 % et 85,5 % pour le français et de 38,6 % et de 60,5 % pour les langues non africaines.

3.2.6. Endogamie générationnelle

Pour l'âge, seulement un couple sur dix (11,3 %) se compose de conjoints se situant dans le même groupe d'âge quinquennal (Tableau annexe 4). En supposant que les couples où les conjoints ont 85 ans ou plus ont le même âge, la grande majorité des couples (86,7 %) ont un mari plus âgé que la femme. Cependant, la proportion de couples présentant un écart d'âges entre partenaires décroît de façon régulière avec l'âge. La proportion de femmes moins âgées que leur conjoint passe ainsi de 99,2% chez les 10-14 ans à 58,2% pour les 80-84 ans. Il transparaît cependant assez clairement que l'écart d'âge de 30 ans entre conjoints constitue un seuil symbolique

au-delà duquel les unions sont pratiquement inexistantes. Sur 1 278 080 couples comportant un homme de plus de 45 ans, seul 42 couples ont une épouse avec 30 ans de moins que le mari. La situation inverse où l'épouse est plus âgée que le mari est relativement rare ; seulement dans 2 % des couples, le mari est dans un groupe d'âges inférieur à l'épouse. En outre, un résultat atypique apparaît pour les époux d'âge compris entre 10-14 ans qui cohabitent avec une épouse plus âgée ; ils sont plus de 78,3 % dans ce cas de figure. Nonobstant les éventuelles erreurs de déclarations d'âge, il pourrait certainement s'agir de mariage davantage traditionnel et symbolique que d'union effectivement consommée.

3.2.7. Endogamie professionnelle

La situation d'occupation des conjoints ainsi que leurs occupations principales sont les deux variables qui ont été mises en exergue dans l'endogamie professionnelle.

3.2.7.1. Situation d'occupation

L'analyse de l'endogamie par rapport à la situation d'occupation permet de mettre en exergue la proportion d'hommes en couple avec des femmes qui ont la même situation d'occupation (taux de concordance homme) ainsi que la proportion de femmes dont le partenaire a la même situation d'occupation qu'elles. Les résultats du Tableau 6 montre qu'il y a une concordance modérée ($\kappa=0,46$) entre les hommes et femmes vivant dans le même couple par rapport à la situation d'occupation. De façon spécifique, les résultats révèlent que les taux de concordance les plus élevés chez les hommes se retrouvent parmi ceux qui n'ont pas cherché du travail et ne sont pas disponible (80%) ou sont disponible (76 %). Par conséquent, chez les femmes, les taux de concordance les plus élevés concernent les femmes occupées actives (94 %). En d'autres termes, les femmes occupées actives sont majoritairement en union avec des hommes occupés actifs tandis que les hommes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas disponibles sont généralement ceux qui sont en union avec les femmes du même groupe.

Tableau 6 : Situation d'occupation croisée des deux conjoints

Femme	Homme					Total
	Actif occupé	Chômeurs BIT	A cherché du travail, mais pas disponible	N'a pas cherché du travail, mais disponible	N'a pas cherché du travail et n'est pas disponible	
Actif occupé	1 135 131	6 055	529	17 883	53 033	1 212 631
Chômeurs BIT	63 187	32 081	642	9 287	5 310	110 507
A cherché du travail, mais pas disponible	3 689	1 007	669	414	1 325	7 104
N'a pas cherché du travail, mais disponible	287 829	17 981	613	325 128	57 892	689 443
N'a pas cherché du travail et n'est pas disponible	433 090	10 969	2 108	76 487	484 148	1 006 802
Total	1 922 926	68 093	4 561	429 199	601 708	3 026 487
Taux de concordance Homme	59	47,1	14,7	75,8	80,5	65,3
Taux de concordance Femme	93,6	29	9,4	47,2	48,1	
Exp(B) homme	8,383	5,183	1	18,175	23,959	
Signification	0,000	0,000		0,000	0,000	
Exp(B) femme	140,886	3,935	1	8,584	8,91	
Signification	0,000	0,000		0,000	0,000	
Kappa	0,463					

3.2.7.2. Occupation principale

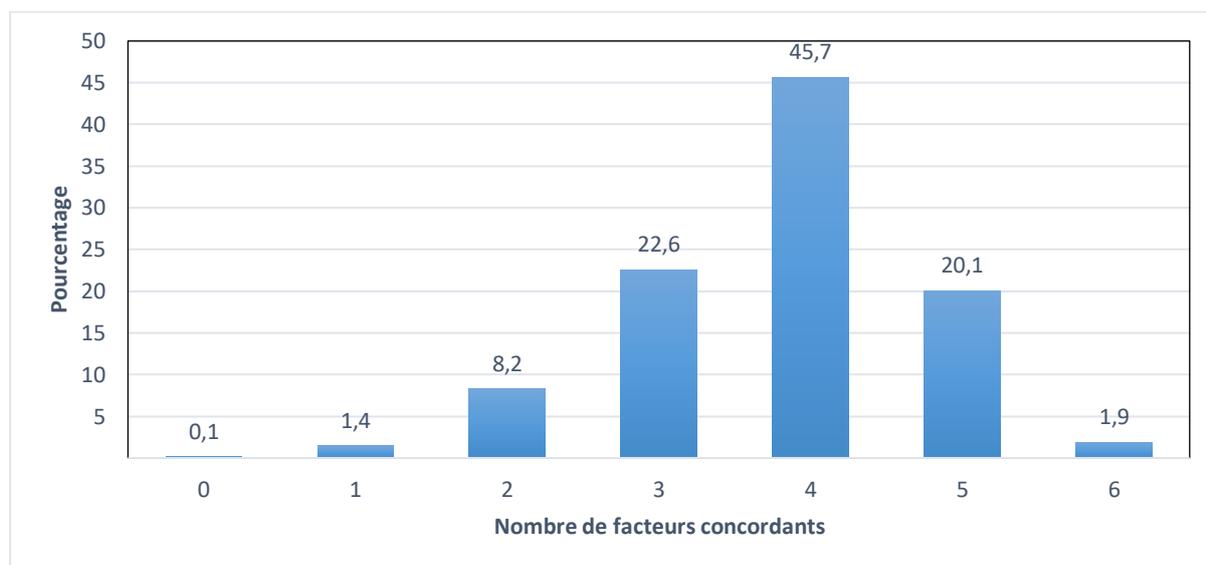
La similitude d'occupation principale entre conjoints est relativement moyenne (Kappa=0,429). Elle est surtout marquée par une distinction nette entre l'agriculture/sylviculture/pêche et les autres types d'activités (Tableau annexe 5). En effet, alors qu'au moins 60 % de femmes ou d'hommes qui sont engagés dans l'agriculture/sylviculture/pêche vivent avec un partenaire ayant la même occupation, la concordance est inférieure à 30 % pour les autres branches. Ce fait est d'autant plus remarquable que les couples d'agriculture/sylviculture/pêche représentent plus de la moitié (55,4 %) des couples endogames pour l'occupation principale. Les plus faibles similitudes sont observées pour les occupations hautement qualifiées non manuelles et les emplois de type administratif. Dans ces deux occupations, rarement les deux partenaires y sont simultanément impliqués. Vu la spécificité de profils requis et le formalisme qui régit le processus d'accès à ces emplois, l'alliance d'un partenaire pourrait difficilement faciliter l'implication de l'autre partenaire.

3.2.8. Degré d'endogamie

Le degré de concordance considérée ici comptabilise le nombre de modalités similaires pour les deux conjoints relativement au groupe d'âges, au diplôme le plus élevé, à la commune de naissance, à la langue principale parlée, à la religion et l'occupation principale. Seulement les paramètres considérés indépendants entre eux

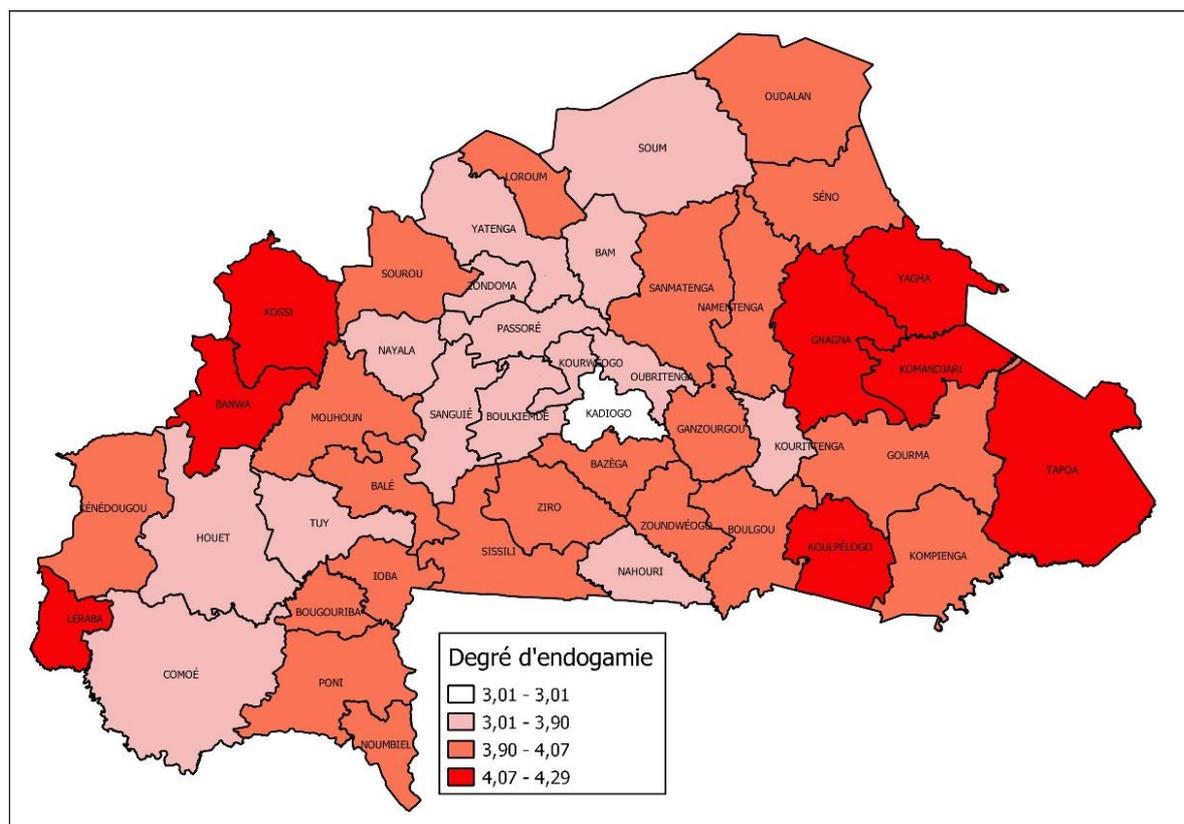
sont entrés dans l'élaboration de l'indicateur. Il a été exclu la nationalité qui présente un profil fortement biaisé avec 98 % de couples avec une même modalité, en l'occurrence Burkinabé. En lieu et place de la province de naissance, c'est la commune de naissance qui a été considérée ici du fait qu'elle offre une vue plus détaillée. Le degré de concordance ainsi constitué est une suite de valeurs discrètes qui varient entre 0 et 6. La *Figure 2* présente sa distribution avec une valeur moyenne de 3,8 et un écart-type de 0,97. Le mode de la distribution est atteint à la valeur 4 avec un pourcentage de 45,7 %. La proportion des couples où les deux conjoints n'ont aucune modalité de ces différentes caractéristiques en commun est très faible (0,1 %). Inversement, les couples qui cumulent la similarité de modalités de tous les six facteurs représentent 1,9 % de l'ensemble.

Figure 2 : Fréquence du nombre des facteurs concordants du couple



Le degré d'endogamie présente des variations assez importantes. Pour l'âge des conjoints, il apparaît assez clairement une relation en deux étapes (**Tableau annexe 6**). Une première phase de 10-39 ans sur laquelle le degré d'endogamie décroît et une seconde phase pour laquelle on enregistre plutôt une augmentation du degré d'endogamie de 40 à 85 ans et plus. Ce profil d'évolution du degré d'endogamie est observé aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Pour l'état matrimonial, on note que le degré d'endogamie est plus fort parmi les polygames et plus faible pour les couples en union libre. Les monogames occupent la position intermédiaire. Pour la religion, les animistes sont les plus endogames, suivis des musulmans. Le degré d'endogamie décroît avec le niveau de vie du ménage et aussi avec l'instruction. Il y a également une différence nette selon le milieu de résidence. Les couples ruraux apparaissent plus endogames que ceux résidant en milieu urbain. Pour l'activité principale, ce sont les hommes et les femmes exerçant une activité agricole qui ont le degré d'endogamie le plus élevé. Ceux de professions hautement qualifiées non manuelles ont le plus bas degré d'endogamie. Dans les régions, ce sont les populations de l'Est et du Sahel qui ont les plus fortes endogamies, alors que le Centre a le plus faible degré d'endogamie. Lorsqu'on désagrège au niveau des provinces, outre les provinces de l'Est du pays, ce sont également la Kossi, le Banwa, le Koulpélogo et la Léraba qui présentent le nombre moyen d'endogamies par couple plus élevé (Figure 3). Quant au Kadiogo, les conjoints y ont moins de caractéristiques en commun.

Figure 3 : Carte du degré d'endogamie des couples par province



3.3. Facteurs explicatifs de l'endogamie

A l'exception de l'endogamie générationnelle, toutes les autres sont proportionnellement plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain (**Tableau annexe 7**). L'écart d'âge est donc davantage important entre conjoints ruraux, lié certainement à la précocité de la nuptialité des jeunes filles et aussi à la pratique répandue de polygamie qui autorise le maintien d'hommes âgés sur le marché matrimonial. L'endogamie de nationalité est celle qui présente le plus faible clivage urbain/rural (99,4 % contre 99,9 %), alors que l'occupation principale montre la plus forte différence (29,2 % contre 69,6 %).

Au niveau des régions, on note que celle du Centre enregistre les plus faibles taux d'endogamie, hormis pour la religion, le groupe d'âges et la principale langue parlée. Les valeurs plus élevées sont constatées dans la région de l'Est qui dénombre quatre endogamies sur les neuf endogamies considérées. Si dans cette région, l'écart d'avec la plus forte valeur est relativement négligeable pour la nationalité (100 % et 99,9 %), la langue parlée (97,1 % et 98,9 %) ou la province de naissance (95,2 % et 97,1 %), la différence entre valeurs de modalités est plutôt notable pour le groupe d'âges (10,4 % contre 15,4 %). Pour l'état matrimonial du couple tel que renseigné par l'épouse, l'union libre présente les plus faibles taux pour toutes les endogamies, sauf uniquement pour l'endogamie générationnelle où on enregistre le plus fort taux. Les polygames ont plutôt les taux plus élevés d'endogamies, à l'exception de celle de la religion et du groupe d'âges où ils occupent une position intermédiaire entre monogamie et union libre. Pour la variation d'endogamies selon la religion, les animistes apparaissent plus endogames. Les catholiques sont moins endogames, du

fait notamment de leurs plus faibles taux d'endogamie sur le diplôme, la commune de naissance, la province de naissance et l'occupation principale. Les musulmans se particularisent par la plus forte endogamie sur la religion et le plus faible taux sur le groupe d'âges et le statut d'occupation, contrairement aux protestants qui présentent une plus forte proximité d'âges avec leur partenaire. Ce sont exactement les mêmes contrastes qui sont observés pour les femmes.

Pour l'instruction, à part l'âge pour lequel l'endogamie croît avec le niveau, toutes les autres endogamies décroissent lorsque l'instruction s'améliore. Cependant, l'évolution des endogamies selon l'âge présente deux profils distincts. On note une réduction linéaire de la similarité de religions des deux conjoints lorsque l'âge augmente. Pour les autres endogamies, il apparaît plutôt un profil en forme de U. Dans un premier temps, les endogamies décroissent jusqu'à l'âge de 30-34 ans. Elles amorcent ensuite un accroissement constant jusqu'aux âges avancés. La valeur exceptionnellement élevée pour le groupe 85 ans et plus (76,6%) pour l'endogamie d'âge tient certainement à son caractère ouvert qui le fait regrouper plusieurs générations et un effectif relativement réduit qui génère une fluctuation assez forte. Le niveau de vie du ménage présente une tendance uniforme des endogamies, hormis pour la religion. On note en effet que plus les conditions de vie s'améliorent, moins les couples sont endogames. Il apparaît cependant une distinction nette de groupe d'âges uniquement entre les conjoints de ménages plus riches et les autres niveaux (12,8% contre environ 11% pour les autres). Pour l'activité exercée, les femmes qui sont sans emploi présentent les plus fortes endogamies sur la religion, la langue parlée, la commune de naissance et le statut d'occupation. En revanche sur l'endogamie d'âge, elles affichent le plus faible niveau. Chez les hommes, outre ces mêmes variables, les personnes sans emploi présentent la plus forte endogamie sur le diplôme et la nationalité. Les professions militaires affichent le plus fort niveau d'endogamie d'âge chez les hommes, alors que les niveaux sont plus bas sur la langue parlée, la commune et la province de naissance. Les agricultrices ont les plus importants niveaux d'endogamie sur la nationalité, la province de naissance et l'occupation. Quant aux femmes qui exercent les professions hautement qualifiées non manuelles, elles enregistrent les plus faibles endogamies sur la religion, le statut de résidence, le diplôme et la commune de naissance.

3.4. Modèle explicatif du degré d'endogamie

Compte tenu du caractère continu et de la forme gaussienne de la distribution de la variable dépendante qu'est le degré de concordance, le modèle explicatif utilisé est la régression linéaire. Les variables indépendantes sont le niveau de vie du ménage, le milieu de résidence, la pratique du mariage légal, du mariage coutumier, du mariage religieux, le niveau de vie du ménage, la région de résidence, l'état matrimonial, le niveau d'instruction du mari, de la femme et l'âge des conjoints. Quatre modèles seront construits ; pour chaque sexe, le premier ne tiendra pas compte des effets du niveau d'instruction et le second tiendra compte de cette caractéristique majeure.

Tenant compte de l'ajustement par les autres paramètres, le degré d'endogamie présentent quelques traits saillants. La similitude décroît avec le niveau de vie du ménage d'appartenance (Tableau 7). Plus le ménage est aisé, plus il renferme des conjoints aux caractéristiques divergentes suivant les paramètres retenus. L'endogamie est aussi plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Le degré de similitude entre conjoints est fort pour les hommes n'ayant pas célébré le mariage légal

que parmi ceux qui l'ont célébré. Compte tenu de la faible pratique du mariage légal par rapport aux autres types de mariage, on peut vraisemblablement s'attendre à un résultat qui traduit l'effet d'une endogamie plutôt répandue parmi les hommes. En revanche, l'intégration de l'instruction se traduit par une réduction d'endogamie qui s'explique à la fois par une plus forte pratique du mariage légal parmi les plus instruits et aussi par une plus forte tendance à l'exogamie. Quant aux femmes qui ont généralement un niveau d'instruction inférieur à celui des maris, elles ne sont pas toujours à l'initiative de cette célébration, de sorte qu'on ne constate pas de baisse d'endogamie selon leur niveau d'instruction. Pour le mariage coutumier qui est l'apanage des différents groupes sociaux, les écarts d'endogamie sont assez faibles entre ceux qui l'ont pas pratiqué et les autres. On constate plus d'endogamies surtout parmi ceux qui ont célébré le mariage religieux. Ce qui explique donc la forte endogamie religieuse constatée précédemment. Pour la région de résidence au moment de la collecte, on note que celle de l'Est et du Sahel présente la similitude la plus élevée de couples. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins ont un degré moindre d'endogamie par rapport à la région de référence qu'est la Boucle du Mouhoun. L'ajustement par le facteur d'instruction réduit le degré d'endogamie dans ces régions, quel que soit le sexe du conjoint. Cependant, l'effet est réduit dans l'Est et même inexistant dans le Sahel du fait certainement de la faible scolarisation des jeunes filles dans ces localités. Quant à la taille du ménage, elle est corrélée avec le degré d'endogamie. Plus la taille est grande, plus il y a de chance que le chef de ménage et ses partenaires aient des caractéristiques assez proches pour maintenir la cohésion au sein du groupe. Cela rejoint dans une certaine mesure les couples polygames qui présentent plutôt une forte concordance entre conjoints. L'endogamie croît avec l'âge de l'épouse, alors que la situation est inversée pour les conjoints. Pour l'état matrimonial, on ne note pas de différence significative de degré d'endogamie pour les hommes monogames et ceux qui sont en union libre. Pour les hommes polygames, ils apparaissent plus endogames que les monogames, mais cette différence disparaît lorsque l'on prend en compte l'instruction. Au niveau des femmes, les polygames sont moins endogames que les monogames. Pour la religion, il apparaît que les musulmans ont un degré d'endogamie plus élevé que toutes les autres confessions religieuses. En plus donc de la religion les couples musulmans semblent donc avoir d'autres caractéristiques en commun. Cependant, la tendance se modifie avec la prise en compte du niveau d'instruction. Ainsi, l'instruction fait passer les hommes catholiques à une endogamie plus élevée que tous les autres. Pour les femmes, ce sont plutôt les animistes qui sont les plus endogames. Pour le statut d'occupation, les actifs occupés sont plus endogames que toutes les catégories de chômeurs, indépendamment du sexe du conjoint. Cette tendance n'est nullement modifiée par la prise en compte du niveau d'instruction. Pour l'activité économique, le degré d'endogamie est plus élevé pour les personnes exerçant dans le monde agricole et les personnes hautement qualifiées et non manuelles sont les moins endogames, pour les hommes et les femmes ou encore en tenant compte des autres caractéristiques des conjoints.

Tableau 7 : Régressions linéaires de degré d'endogamie par sexe

Variables	Homme				Femme			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	Coeff.	Pvalue	Coeff.	Pvalue	Coeff.	Pvalue	Coeff.	Pvalue
Niveau de vie	-0,099	0,000	-0,054	0,000	-0,110	0,000	-0,074	0,000
Milieu de résidence								
Urbain	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Rural	0,235	0,000	0,167	0,000	0,258	0,000	0,194	0,000
Région								
Boucle du Mouhoun	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Cascades	0,024	0,000	-0,003	0,220	-0,003	0,220	-0,031	0,000
Centre	-0,197	0,000	-0,160	0,000	-0,256	0,000	-0,213	0,000
Centre-Est	0,102	0,000	0,076	0,000	0,102	0,000	0,087	0,000
Centre-Nord	0,069	0,000	0,054	0,000	0,051	0,000	0,043	0,000
Centre-Ouest	-0,094	0,000	-0,098	0,000	-0,105	0,000	-0,104	0,000
Centre-Sud	0,006	0,021	-0,004	0,126	-0,015	0,000	-0,011	0,000
Est	0,087	0,000	0,066	0,000	0,098	0,000	0,088	0,000
Hauts-Bassins	-0,070	0,000	-0,075	0,000	-0,090	0,000	-0,105	0,000
Nord	-0,018	0,000	-0,004	0,026	-0,022	0,000	-0,016	0,000
Plateau central	-0,033	0,000	-0,054	0,000	-0,030	0,000	-0,038	0,000
Sahel	0,072	0,000	0,074	0,000	0,121	0,000	0,121	0,000
Sud-Ouest	0,020	0,000	0,014	0,000	0,008	0,005	0,000	0,945
Mariage légal								
Oui	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Non	0,109	0,000	-0,046	0,000	0,176	0,000	0,063	0,000
Mariage coutumier								
Oui	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Non	0,004	0,000	0,002	0,015	0,017	0,000	0,014	0,000
Mariage religieux								
Oui	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Non	-0,007	0,000	0,003	0,024	-0,026	0,000	-0,017	0,000
Taille du ménage	0,004	0,000	0,002	0,000	0,001	0,000	-0,002	0,000
Groupe d'âges	-0,006	0,000	-0,017	0,000	0,027	0,000	0,015	0,000
Etat matrimonial								
Monogame	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Polygame	0,023	0,000	0,002	0,193	-0,021	0,000	-0,032	0,000
Union libre	-0,586	0,073	-0,712	0,015	0,000		0,000	
Religion								
Animiste	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Musulmane	0,038	0,000	0,012	0,000	-0,075	0,000	-0,086	0,000
Catholique	-0,002	0,456	0,038	0,000	-0,249	0,000	-0,216	0,000
Protestante	-0,014	0,000	0,007	0,008	-0,333	0,000	-0,303	0,000
Autre	-0,223	0,000	-0,169	0,000	-0,344	0,000	-0,314	0,000
Sans religion	-0,255	0,000	-0,246	0,000	-0,336	0,000	-0,337	0,000
Statut d'occupation								
Actif occupé	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Chômeur BIT	-0,193	0,000	-0,198	0,000	-0,247	0,000	-0,209	0,000
Cherché du travail et pas	-0,183	0,000	-0,180	0,000	-0,251	0,000	-0,206	0,000
Pas cherché du travail et	-0,128	0,000	-0,152	0,000	-0,172	0,000	-0,160	0,000
Pas cherché du travail et	-0,096	0,000	-0,112	0,000	-0,158	0,000	-0,146	0,000
Occupation principale								
Sans emploi	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Directeur, cadre de	-0,537	0,000	-0,159	0,000	-0,294	0,000	-0,133	0,000

Variables	Homme				Femme			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	Coeff.	Pvalue	Coeff.	Pvalue	Coeff.	Pvalue	Coeff.	Pvalue
Profession intellect. et	-0,509	0,000	0,102	0,000	0,064	0,000	0,551	0,000
Profession intermédiaire	-0,230	0,000	-0,104	0,000	0,068	0,000	0,202	0,000
Hautement qualifié non	-0,699	0,000	-0,083	0,001	-0,325	0,000	0,271	0,000
Employé administratif	-0,547	0,000	-0,284	0,000	-0,374	0,000	0,104	0,000
Serv. aux particuliers,	-0,066	0,000	-0,081	0,000	-0,036	0,000	-0,026	0,000
Peu qualifié non manuel	-0,484	0,000	-0,185	0,000	-0,248	0,000	0,140	0,000
Agriculture, sylviculture,	0,462	0,000	0,437	0,000	0,755	0,000	0,759	0,000
Métier qualifié industrie,	-0,274	0,000	-0,278	0,000	-0,077	0,000	-0,055	0,000
Conducteur d'installation de machine, et ouvrier de l'assemblage	-0,339	0,000	-0,333	0,000	-0,075	0,000	-0,056	0,002
Qualifié manuel	-0,380	0,000	-0,382	0,000	0,088	0,247	0,203	0,007
Profession élémentaire	-0,258	0,000	-0,265	0,000	-0,148	0,000	-0,149	0,000
Profession militaire	-0,658	0,000	-0,192	0,000	0,044	0,348	0,287	0,000
Non qualifié	-0,268	0,000	-0,242	0,000	-0,253	0,000	-0,242	0,000
Niveau d'instruction			-0,343	0,000			-0,301	0,000
Constante	3,751	0,000	4,045	0,000	3,714	0,000	3,908	0,000
R2	0,295		0,354		0,370		0,407	

Globalement, la prise en compte du niveau d'instruction dans le second modèle entraîne une modification substantielle des effets de certaines modalités déjà présentes. Bien que toujours important, l'effet de la ruralité se trouve réduite. L'instruction amoindrit donc la tentation d'endogamie des ruraux, les rapprochant davantage des citadins. Même en milieu rural, les plus instruits font preuve d'une certaine indépendance face au modèle traditionnel dominant. On note par ailleurs que le mariage légal a lieu plus souvent parmi les conjoints aux profils plutôt similaires. Inversement, le mariage religieux devient moins endogame. Les conjoints polygames apparaissent désormais moins similaires. Globalement, l'instruction contribue à réduire substantiellement l'endogamie. Le passage d'un niveau d'instruction au suivant entraîne une réduction en moyenne de 0,34 pour les hommes et de 0,30 pour les femmes du degré d'endogamie. L'ajustement par le niveau d'instruction a un effet observable surtout pour les hommes. Les variations sont donc moins importantes pour les femmes.

4. DISCUSSION

Les caractéristiques de concordance qui traduisent l'endogamie au sein des couples au Burkina Faso ont montré que l'occupation principale des conjoints était surtout similaire pour l'agriculture/sylviculture/pêche. Ceci est en cohérence avec la part prépondérante qu'occupe cette activité dans la production de richesse du pays. Selon les données disponibles, l'Agriculture est exercée par une grande majorité des populations. Cela concerne environ 80% de la population active du pays (Burkina Faso, 2021). Les particularités de cette agriculture sont qu'elle est peu mécanisée, de faible productivité, généralement pluviale, destinée à couvrir avant tout les besoins familiaux. De fait, c'est une entreprise essentiellement familiale et nécessitant une participation active d'une importante main-d'œuvre. La faible rentabilité conduit donc à une implication du maximum des membres du ménage. L'agriculture est donc rarement une activité individuelle, elle est plutôt exercée par les deux conjoints, y compris la descendance qui constitue une main-d'œuvre d'appoint non-négligeable. Le processus de production est suffisamment ancré de sorte que les tâches depuis la préparation du sol jusqu'à la récolte et même la consommation sont fortement codifiées et réparties entre conjoints. Il y a à cet effet une forte empreinte de genre dans la production et la transformation des produits issus de l'agriculture qui peut aller même au-delà du cercle familial pour impliquer les personnes de même génération ou de même communauté. La contribution du conjoint dans les travaux champêtres peut même être souhaitée lors des fiançailles par la belle famille dans le mariage Yelsomdé (Attané, 2008).

La proportion des personnes de nationalité ivoirienne ou ghanéenne mariées avec une personne de leur propre nationalité s'est avérée des plus faibles. La grande majorité des hommes et des femmes de ces nationalités est unie avec des Burkinabè. Une raison sous-jacente serait certainement la forte migration des populations du Burkina Faso en direction de ces deux pays qui pourrait avoir favorisé l'établissement de liens d'alliance entre elles. Il faut souligner que ce déplacement a une origine assez lointaine. La migration vers la Gold Coast (actuel Ghana) a d'abord été en réalité une fuite des populations pour échapper à l'impôt de capitation et au travail forcé imposés par l'administration coloniale française. Elle s'est progressivement orientée vers la Côte d'Ivoire avec la suppression du travail forcé en 1946 et le flux s'est amplifié à partir de 1954 avec l'instauration de la loi cadre qui a permis une amélioration substantielle des salaires (Dabiré et al., 2009). Ce mouvement initialement imposé et ensuite suscité s'est consolidé dans la période postindépendance avec l'émigration de travail dans les champs de culture de rente et les chantiers de grands travaux (Ouédraogo et al., 1993). A ce jour, ces deux pays continuent d'accueillir une part importante de déplacements des jeunes hommes et femmes en quête de travail à travers le réseau de parenté établi et la pression sociale dans les familles qui pousse au départ (Coulibaly, 1980). Le volume reste important, même si le flux semble quelque peu amoindri à la faveur des crises économiques, post-électorales et des antagonismes intercommunautaires intervenus ces dernières années dans les pays de destination. L'attrait pour l'orpaillage clandestin à l'intérieur du Burkina Faso et dans d'autres pays de la sous-région ouest-africains a également refreiné l'engouement des premières années. Cela a aussi ponctionné sur les potentiels migrants de travailleurs agricoles en direction de ces deux pays traditionnels d'accueil des émigrants internationaux.

Pour la célébration des différents types de mariage, la concordance est plus conséquente pour le mariage légal. Cette similitude de réponse entre partenaires pourrait être imputée au fait qu'elle est solennisée par une cérémonie officielle devant un officier d'état-civil, marquée par une inscription dans un acte de mariage et la délivrance d'un livret de famille. Tous ces actes symboliques confèrent à cette cérémonie des éléments marquants distinctifs pour la mémoire. A l'inverse, le mariage religieux et coutumier peuvent ne pas bénéficier de tels fastes, si bien qu'ils peuvent être assez diffus dans la mémoire. Leur importance est relativisée par certaines parties ou même négligée selon que certaines étapes ou des rites spécifiques n'aient pas été accomplis. De fait, les mariages coutumier et religieux sont effectués par les couples plus endogames et le mariage civil apparaît moins endogame. C'est une logique dans laquelle s'inscrivent les couples lorsqu'il y a discordance d'origines. Dans ce cas de figure, ils s'en tiennent au mariage légal plus consensuel et qui évite des éventuels conflits familiaux que pourraient susciter les deux précédentes cérémonies.

Nos résultats indiquent l'existence d'un entre-soi religieux plus marqué chez les musulmans. Ils viennent largement en tête pour la concordance de religions des deux conjoints. En effet, 97,2 % des musulmans vivent avec une musulmane et 97,9 % des musulmanes cohabitent avec un musulman. Bien que la proportion de musulmanes représente 66,6% des femmes et les musulmans représentent 67,1 % des hommes, la proportion des couples musulmans est de 65,2 %. La proximité de proportion des couples musulmans avec la proportion de musulmans ou de musulmanes en général démontre à l'évidence qu'il existe une préférence confessionnelle qui tend à associer les membres de cette religion. Cela résulte de la conjonction de plusieurs facteurs. Certains soutiennent davantage l'idée d'une imposition qui semble être une recommandation des saintes écritures islamiques qui préconisent les unions entre musulmans (Maïga & Baya, 2011). La sauvegarde des apparences d'un mariage endogame pousse aussi certains parents à exiger la conversion du conjoint de parents non croyants (Santelli & Collet, 2011). Si cette possibilité est effectivement avérée, l'importance et la consistance dans la pratique religieuse de ces personnes qui obéissent à un précepte spontanément pour prendre femme restent cependant à évaluer. Après le mariage, il y a également la possibilité d'envisager la perspective d'une reconversion libre à posteriori lorsque les religions des conjoints sont initialement discordantes. Il est assez fréquent qu'un époux change de confession pour celle de l'autre époux lorsqu'ils convolent dans un mariage mixte (Kalmijn, 1998). Le résultat est aussi la conséquence possible d'une disparité dans les déclarations sur la religion d'un conjoint sur celle de l'autre partenaire. Les maris auraient ainsi tendance à déclarer leur partenaire de la même religion qu'eux que les femmes ne le feraient. C'est ce qu'a pu constater Maudet (2021) sur les déclarations différenciées des hommes sur la religion de leur(s) épouse(s). Etant donné que ce sont généralement les chefs de ménages, dans leur écrasante majorité des hommes, qui sont chargés ou qui se déclarent responsables de répondre aux questionnaires du recensement, on peut mesurer l'implication de cet état de fait.

La similitude de langue parlée entre les conjoints est assez élevée. En effet, 96 % des couples ont affirmé pratiquer la même langue. Les taux de concordance plus élevés sont observés pour les langues mooré, fulfuldé et gourmatchéma. Cette forte concomitance est déterminée par les communautés d'origine des partenaires, mais aussi par l'espace culturel de rencontre. Nonobstant les mécanismes d'assimilation linguistiques, on pourrait supposer que la majorité des personnes locutrices sont originaires de l'ethnie de la langue principale d'usage. Ce qui explique d'ailleurs que

Maïga & Baya (2011) soient parvenus à une proportion des couples d'ethnies discordantes de 4%, soit exactement le complément de notre taux de concordance linguistique de 96%. Ce qui aide à comprendre les niveaux exceptionnellement élevés constatés, notamment chez les personnes parlant principalement le fulfuldé et que l'on pourrait assimiler aux peulhs. Ainsi, selon Ba (2013), l'endogamie fait partie des dix piliers de la « pulanité ». Il souligne ainsi que ce n'est pas un mythe : » les peulhs se marient au sein du même clan, de la même caste et de la même lignée (le mariage entre cousins est encore très répandu) ». A travers cette tradition, l'objectif visé était de maintenir l'homogénéité du sang et du rang et d'éviter la dispersion du troupeau et des autres biens. Toutefois, les mariages entre les castes de nobles (aristocratie guerrière, courtisans, marabouts) et non nobles (griots, artisans, captifs...) sont en principe exclus. Les peulhs restent endogames agnatiques consanguins, plutôt qu'utérins ; une tradition qui est sous-tendue par le système de promesse de femme (Cantrelle & Dupire, 1964). Cette forte emprise explique certainement les plus bas âges moyens au premier mariage enregistrés à la fois chez les hommes et les femmes dans la région du Sahel où les peulhs sont majoritaires (23,5 ans pour les garçons et 17,8 ans pour les femmes) (INSD, 2022b).

Dans le contexte mossi, bien que de plus en plus de jeunes s'affranchissent de la décision de leurs parents en matière de choix matrimonial, une part importante des mariages sont encore arrangée par les aînés masculins et féminins des familles. Par ce moyen, certains aînés continuent à maintenir leur autorité sur les cadets grâce à des mariages contraints ou arrangés qui perdurent. Leur intercession se fonde sur la perception que le mariage avec un étranger est une source de déséquilibre et de danger. La méconnaissance de la famille alliée pourrait exposer aux conséquences des interdits ou des fautes éventuellement commises dans cette famille. Le risque est que les malheurs qui adviennent au couple peuvent être attribuées à une mésalliance. A cet effet, on privilégie dans le mariage l'interconnaissance des familles. L'amitié entre deux lignages est présentée comme la valeur primordiale. Dans l'idéal, cette amitié doit présider à la conclusion d'une union. A cet effet, le mariage yelsorndé (mariage au moyen de cadeau), le mariage pug-siuré (première fille née de l'union revenant aux parents de la mère), le mariage pug-tekrim-tekré (l'échange de femmes) et le mariage lebsroogo (mariage avec fille issue de la famille de la femme) sont destinés à aider à ce rapprochement et cette connaissance réciproque entre les familles (Attané, 2008).

L'instruction joue un rôle majeur dans la propension d'hétérogamie des couples au Burkina Faso. Le passage au second modèle par l'ajout du niveau d'instruction entraîne une élévation substantielle du coefficient d'explication R^2 qui passe de 0,20 à 0,28. Cette influence s'observe également sur les modifications de coefficients des modalités des variables initialement incluses dans le premier modèle. Ces évolutions confirment en grande partie la théorie de la modernisation. Les personnes hautement instruites sont moins endogames du fait d'une attitude universaliste, une ouverture d'esprit au monde et une attitude de moindre exclusion et d'ostracisme. L'école, en tant que lieu de rencontre, offre l'opportunité de brassage des différentes composantes de la société et facilite les échanges avec des membres de nouvelles cultures (Kalmijn, 1998). Il a ainsi pu être constaté que les personnes diplômées rencontraient plus fréquemment leur futur conjoint sur les bancs de l'école, surtout si le mariage a lieu peu après la fin de la scolarité. Cette tendance est particulièrement forte pour les personnes plus diplômées (Vanderschelden, 2006). Cela tient en partie à une socialisation commune et une élévation de l'âge d'entrée en union avec le niveau

d'instruction. Du fait de cette maturité, les plus instruits se voient moins imposés une épouse ou encore essuyer un rejet du choix dans l'union d'inclination par leurs parents (Attané, 2008). Maïga & Baya (2011) ont ainsi trouvé que les personnes de niveau secondaire ou plus ont quatre fois plus de chances de s'engager dans une union exogame que les personnes illetrées.

L'âge de l'époux est corrélé avec un accroissement de la pratique de l'endogamie sociale. En effet, avec les possibilités offertes aux nouvelles générations par l'instruction, par les facilités de déplacements, par les réseaux de communication, par l'ouverture à des personnes autres que celles issues de l'environnement immédiat, les opportunités de rencontres s'étendent et élargissant par conséquent l'espace matrimonial. Toutefois, il y a lieu de nuancer cet effet de l'âge du fait de l'existence d'une sous-représentation des couples exogames qui sont plus sujets aux divorces que les couples endogames (Kalmijn, 1998). De fait, ce biais tendrait à augmenter artificiellement l'endogamie parmi les couples plus âgés. Ceux-ci ayant été exposés plus longtemps au risque de séparation, ils peuvent paraître plus endogames dans leur ensemble qu'ils ne l'étaient au moment de leur constitution. En outre, le temps passé ensemble contribue à renforcer l'harmonisation des caractéristiques acquises des conjoints de couple discordant par l'influence qu'ils peuvent exercer réciproquement l'un sur l'autre. A ces facteurs de distorsion relatifs à la séparation s'ajoute le biais d'auto-sélection lié au veuvage d'un conjoint. Il est en effet bien établi que les époux présentent généralement un écart d'âge qui est en faveur des hommes. Au Burkina Faso, l'âge au premier mariage des hommes est de 26,9 ans et celui des femmes est de 20,7 ans. Un écart qui semble s'accroître au fil du temps avec l'âge de mariage des conjoints. Avec une espérance de vie qui présente elle aussi un clivage selon le sexe, notamment estimée à 60 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes, la proportion des veuves aura tendance à augmenter plus fortement aux âges avancés pour les femmes que pour les hommes (INSD, 2022b). L'implication directe est une sous-représentation dans l'ensemble de ces couples du fait de la disparition d'un ou des deux conjoints.

La monogamie est apparue plus endogame que la polygamie. Pour certains hommes, l'entrée en polygamie vient généralement combler une insatisfaction liée à une première union imposée au mari. Cela apparaît dans une certaine mesure comme un équilibre entre une distanciation et une conciliation avec les traditions et le carcan des interrelations et réseaux d'alliance établies entre communautés d'origine. C'est surtout le cas parmi les lettrés urbains qui estiment assez souvent que la femme choisie par les parents ne correspond pas ou plus à un nouveau statut acquis par l'instruction et la notoriété rattachée à une responsabilité publique (Attané, 2008). La seconde épouse devrait ainsi pouvoir rassembler les aptitudes jugées plus convenables en termes d'instruction et des atouts davantage conformes aux modes de vie modernes et au savoir-faire urbain. La liberté d'initiative pour cette seconde union peut donc favoriser une relation plus hétérogame sur des facteurs autres que l'instruction. Inversement, lorsque l'union intervient avec une première épouse qui ne partage pas les mêmes origines socio-ethniques que l'homme, la femme peut dans une certaine mesure être considérée comme une "étrangère" par la famille d'accueil. Pour marquer symboliquement son appartenance culturelle et son identité socio-ethnique, le conjoint

peut être incitée à contracter une nouvelle union avec une femme de son origine (Maïga & Baya, 2011).

Les inégalités financières peuvent influencer le choix du conjoint en renforçant les différences de styles de vie et des appétences entre groupes sociaux (facteurs de préférences individuelles). De façon générale, le cloisonnement socio-spatial selon les catégories de niveau de vie peut créer une distinction des lieux de socialisation et de fréquentation et contribuer ainsi à réduire les opportunités de rencontre entre individus (Bouchet-Valat, 2018). Au Burkina Faso, la capacité économique procède par l'imposition des choix de la génération plus ancienne aux suivantes si ces dernières leur sont dépendantes économiquement et inversement. C'est d'ailleurs cela qui a en partie motivé pour beaucoup l'émigration de travail. Les gains ainsi constitués deviennent les moyens par lesquels les cadets migrants de retour se donnent le pouvoir de défier des aînés (Attané, 2008). Ils peuvent ainsi ne plus se soumettre aux désirs des anciens et s'offrir plus de latitudes et de liberté dans le choix de leur partenaire. A l'inverse, on souligne aussi les effets non-négligeables de la précarité économique liée au chômage et à l'informalité de l'emploi qui induisent un relèvement notable de l'âge au mariage surtout des jeunes, un départ plus tardif du ménage familial, le report ou la baisse du montant de la dot (Antoine & Beguy, 2014). Dans ces circonstances difficiles, les futurs époux se retrouvent dans la contrainte d'attendre du groupe familial une aide matérielle et financière lors de la conclusion du mariage (Kateb, 2014). De fait, en l'absence de la bénédiction ou d'un accord tacite de la parentèle, les relations prémaritales exogames sont moins susceptibles de recevoir l'appui financier tant souhaitée pour ces couples en difficulté économique. On peut donc s'attendre à une concrétisation plus tardive de la célébration maritale, comme une forme de sanction au refus de l'endogamie prônée par le groupe.

Du fait de l'ouverture à la modernité, de la concentration importante de populations avec une diversité des us et coutumes, de nouvelles pratiques sociales émergent et se développent dans l'espace urbain (Bouchet-Valat, 2014). L'augmentation et la dispersion de la taille des groupes sociaux affaiblit l'interconnaissance et les contacts entre proches. La pression sociale y est par conséquent beaucoup moins forte qu'en milieu rural. De même, l'élargissement et la multiplicité des espaces sociaux favorise une certaine liberté de mouvements et d'actions qui a des répercussions sur la sexualité et la conjugalité des jeunes. La rigidité des règles et le poids de la parenté dans les choix individuels s'atténuent (Bouchet-Valat, 2018). Avec la montée de l'individualisme en milieu urbain, le pacte communautaire de responsabilité collective dans l'encadrement de la jeunesse ne fonctionne plus. C'est ainsi qu'en ville, un homme a 70% plus de chances d'établir une union avec une fille d'une autre ethnie qu'en campagne (Maïga & Baya, 2011). De fait, la cohabitation conjugale n'est plus contrainte aux mêmes considérations sociales et culturelles du milieu d'origine, mais elle est plutôt régie par la culture de chaque époux et aussi en fonction des circonstances du lieu de rencontre.

La faible endogamie observée pour l'union libre tient certainement à ses caractéristiques particulières. Les études qui ont été menées sur le concubinage indiquent que c'est une pratique fortement urbaine ou induite par la migration urbaine, fréquente parmi les personnes surtout instruites, intervenant dans un environnement

éloigné du cercle familial, de vacuité des normes sociales et surtout renforcée par l'accroissement de l'âge au mariage (Mondain et al., 2014). Le phénomène prospère également sur la tolérance des pratiques traditionnelles dans certaines communautés ethniques bilinéaires ou matrilineaires comme c'est le cas chez les Serer du Sénégal, les Lobi-Dagari ou les Goin du Burkina Faso (Younoussi & Legrand, 2004). Dans ces groupes ethnoculturels, cela constitue une forme de fiançailles co-résidentielles autorisée qui aide les futurs conjoints à tester et à confronter la compatibilité de leurs personnalités. Lorsque le phénomène s'inscrit dans cette tradition, elle conduit plus souvent à une régularisation que lorsqu'elle est la décision libre des seuls partenaires. Cela expliquerait sans doute l'absence de différence dans l'endogamie ethnique observée parmi les couples concubins et ceux effectivement mariés constatés par Younoussi & Legrand (2004). En revanche, lorsqu'elle est sous-tendue par des facteurs de modernisation, elle peut être l'expression de revendication ouverte même des femmes pour leur liberté dans une relation plus flexible et moins contraignante (Thiriat, 1999). Dans ce cas de figure, on peut vraisemblablement s'attendre à une exogamie plus importante. C'est d'ailleurs le résultat auquel sont parvenus Calvès et al. (2018) qui soulignent que le concubinage urbain est un moyen de pression et un temps de tractation pour certains jeunes en vue d'imposer une mixité ethnique à leurs familles qui sont plus enclines au respect des normes d'endogamie.

La rencontre entre partenaires est nécessairement conditionnée par une certaine proximité spatiale (Bouchet-Valat, 2014). Les résultats indiquent une plus forte endogamie dans la région de l'Est. Cela confirme le niveau élevé obtenu pour le croisement de la langue principale parlée qui indiquait que plus de 97% des locuteurs du Gourmatchéma sont en couple avec une personne qui en est également locutrice. Cette forte endogamie spatiale et linguistique pourrait être mise en perspective avec la précocité de l'âge au mariage des filles, telle que révélée par les différentes collectes réalisées sur cette partie du pays. En 2010, l'âge médian au premier mariage des filles de la région de l'Est était de 17,2 ans contre 17,8 ans pour l'ensemble du pays (INSD & ICF International, 2012). Un faible âge médian est généralement synonyme de mariage arrangé ou imposé. La jeunesse de la fille va généralement de pair avec une moindre capacité de décision et/ou de négociation dans le choix du partenaire (Gnoumou Thiombiano, 2015). De fait, la gestion de tout le processus de ces mariages s'inscrit sous la responsabilité des aînés et en concertation avec les deux familles. La propension est donc forte que les options adoptées soient celles de l'endogamie pour ainsi conforter le réseau des alliances entre familles proches. Cette situation pourrait d'ailleurs être renforcée par la ruralité, la précarité et l'enclavement de la région qui conforte dans une certaine mesure la pérennité des pratiques traditionnelles. En effet, cette région est l'une des plus pauvres avec 45,1% de la population en situation de pauvreté (INSD, 2021). La région présente également le plus fort taux de chômage, de morbidité. Le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme y est plus élevé (7,9) et un taux brut de scolarisation au primaire de 49,4% contre 86,1% au niveau national (INSD, 2022a). Cela crée une situation de marginalité qui, tout en réduisant les opportunités de rencontres en dehors de la communauté ethnique, renforce par la même occasion le sentiment d'appartenance au groupe social et culturel (Kalmijn, 1998).

L'étude de l'endogamie à partir des données du dernier recensement offre l'avantage de disposer d'une taille importante de cas à analyser. Cet atout donne la possibilité d'avoir un aperçu de la diversité de situations et d'obtenir des désagréments à des niveaux géographiques assez fins. Cela lève le risque majeur de petits effectifs dans les cellules de croisements dans l'analyse explicative, surtout lorsque certaines variables avec un nombre relativement important de modalités sont incluses dans les modélisations. En revanche, sur certains aspects, les données du recensement présentent quelques limites objectives pour l'investigation. En effet, le recensement est destiné à recueillir des données sur une liste relativement restreinte de variables en optimisant la durée de collecte, les ressources disponibles et la qualité des données requises. Cette contrainte impose de fait de ne disposer que d'un éventail réduit de paramètres pour l'appréhension même du phénomène de l'endogamie, mais aussi pour la recherche de ses éventuels facteurs. Dans le cas présent, une alternative a été adoptée pour suppléer les éventuels manques constatés, en particulier sur la donnée de l'ethnie qui n'est pas collectée pour son caractère assez clivant et potentiel générateur de tensions sociales. On a ainsi eu recours à la langue principale parlée comme une alternative palliative assez crédible. Par ailleurs, comme toute collecte basée sur les ménages, le recensement, peut aussi sous-estimer certains profils spécifiques de couples. La constitution des couples à partir des membres du seul ménage exclut de fait les nombreux couples non co-habitants et qui pourtant présentent un intérêt certain parce que porteurs de logiques particulières. Ainsi, pour la polygamie sans cohabitation, les femmes qui n'ont pas accueilli leur conjoint la nuit précédant le passage de l'agent recenseur sont d'office prises comme cheffes de ménage et le mari ne doit plus figurer dans la liste des membres. Cette disposition, qui a été adoptée pour éviter éventuellement des doubles comptes, réduit incidemment le nombre de couples dans l'analyse. La sous-représentation affecte tout particulièrement les unions libres qui n'ont pas atteint le stade de la co-résidence et dont le statut pourrait vraisemblablement être corrélé avec différents types d'endogamie.

CONCLUSION

La présente étude indique que la constitution des couples est loin d'être effectuée sur la base d'un hasard des rencontres. Rarement les deux conjoints ont des caractéristiques totalement indépendantes ou disjointes. Seulement un couple sur mille rassemble des partenaires ne partageant aucune similarité sur les six paramètres retenus que sont la principale langue parlée, le diplôme, la commune de naissance, la religion, l'âge et l'activité exercée. Vanderschelden (2006) qui avaient considéré uniquement la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études, l'âge, le lieu de naissance et la nationalité a obtenu que moins de 1% de l'ensemble des couples n'avaient aucune caractéristique en commun. En outre, la concomitance de ces caractéristiques au sein des couples couvre les différentes homogamies que nous avons considérées puisque la proportion des conjoints qui conjuguent l'ensemble des paramètres n'est que de 1,9%. De fait, la recherche partenariale est davantage régie par une similarité avec l'autre partie basée sur un ensemble de facteurs séculiers que par des complémentarités. Les référents sociaux et culturels de groupe continuent d'orienter fortement la conjugalité. Ces résultats situent donc le Burkina Faso dans le cours de la première étape de la théorie de modernisation caractérisée par une forte endogamie. Toutefois, le paradigme du renforcement de l'instruction comme stipulé par cette théorie doit être quelque peu nuancé. Même si les effets de ce facteur continuent d'opérer comme nos résultats l'ont indiqué, le fort ancrage du contrôle social et culturel de la communauté, de l'homogénéité ethnique spatiale continue d'agir de sorte que la préférence individuelle qui privilégierait l'amour n'aurait que peu de place. La structure du marché matrimonial façonné par la proximité des lieux de naissance, la précocité de la nuptialité et la prépondérance de la religion accroissent la pression de la famille et du groupe sur le choix de l'individu. De ce fait, les déterminants individuels restent influencés pour l'instant par les facteurs communautaires et la structure du marché matrimonial. Les caractéristiques individuelles réduisent mais ne contrebalancent pas le contrôle social et les contraintes matérielles en faveur de l'endogamie.

REFERENCES

- Antoine, P., & Beguy, D. (2014). Evolution des conditions économiques, mariage et constitution de la famille à Dakar et à Lomé. In R. Marcoux & P. Antoine, *Le mariage en Afrique : Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux* (p. 83-107). Presses de l'Université du Québec.
- Attané, A. (2008). Choix matrimoniaux : Le poids des générations. L'exemple du Burkina Faso. In P. Antoine, *Les relations intergénérationnelles en Afrique, Approche plurielle*.
- Ba, M. (2013, mars 18). *Les 10 piliers de la pulanité* [Information]. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/138136/societe/les-10-piliers-de-la-pulanit/>
- Barry, L. S. (2000). L'union endogame en Afrique et à Madagascar. *L'Homme*, 154-155, 67-100. <https://doi.org/10.4000/lhomme.22>
- Bouchet-Valat, M. (2014). Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : Ouverture d'ensemble, repli des élites: *Revue française de sociologie*, Vol. 55(3), 459-505. <https://doi.org/10.3917/rfs.553.0459>
- Bouchet-Valat, M. (2018). *Homogamie éducative et socioéconomique, niveau de développement et métropolisation dans 149 régions d'Europe* (Document de travail 236; p. 22p). Ined.
- Burkina Faso. (2021). *Plan national de développement économique et social 2021-2025* (PNDES-II). https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user_upload/storage/PNDES-II_Document_de_Strategie.pdf
- Calvès, A. E., Dial, F. B., & Marcoux, R. (Éds.). (2018). *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique* (1^{re} éd.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvggx3tg>
- Cantrelle, P., & Dupire, M. (1964). L'endogamie des Peul du Fouta-Djallon. *Population (French Edition)*, 19(3), 529. <https://doi.org/10.2307/1526463>
- Coulibaly, S. (1980). *Les migrations voltaïques : Tome 1: Importance et ambivalence de la migration voltaïque*. CRDI.
- Dabiré, B., Koné, H., & Lougué, S. (2009). *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 8 : Migrations* (p. 150). Institut National de la Statistique et de la Démographie. http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/rgph-bf/themes_en_demographie/Theme8-Migrations.pdf
- DIOP, C. A. (1960). *L'Afrique noire précoloniale*. Présence Africaine.
- Diouf, B. (2019). Stratifications sociales en Afrique ancienne : Performances et stagnations. *Heródoto: Revista do Grupo de Estudos e Pesquisas sobre a Antiguidade Clássica e suas Conexões Afro-asiáticas*, 4(1), 247-263. <https://doi.org/10.34024/herodoto.2019.v4.10121>
- Dumont, L. (1966). *Homo hierarchicus, Essai sur le système des castes*. Gallimard.

Gnoumou Thiombiano, B. (2015). Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 249-278. <https://doi.org/10.7202/1027979ar>

INSD. (2021). *Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018* (Rapport d'enquête DSCVM/SCVM 2022/003; p. 164). Institut National de la Statistique et de la Démographie. www.insd.bf

INSD. (2022a). *Annuaire statistique 2021*. Institut National de la Statistique et de la Démographie. www.insd.bf

INSD. (2022b). *Volume-1 : Evaluation de la qualité des données, état, structure et dynamique de la population* (Rapport de collecte INSD/2022/RGPH 2019/03; p. 473). Institut National de la Statistique et de la Démographie. www.insd.bf

INSD, & ICF International. (2012). *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Burkina Faso (EDS-MICS-IV) 2010, Rapport définitif*. INSD et ICF International. <http://www.measuredhs.com>.

Kalmijn, M. (1998). Inter-marriage and homogamy : Causes, patterns, trends. *Annual Review of Sociology*, 24, 395-421. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.24.1.395>

Kateb, K. (2014). Du mariage précoce au mariage tardif un nouveau système matrimonial dans les pays du Maghreb ? In R. Marcoux & P. Antoine, *Le mariage en Afrique : Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux* (p. 130-161). Presses de l'Université du Québec.

Landis, J. R., & Koch, G. G. (1977). The Measurement of Observer Agreement for Categorical Data. *Biometrics*, 33(1), 159. <https://doi.org/10.2307/2529310>

Maïga, A., & Baya, B. (2011). Au-delà des normes de formation du couple : Quand les cultures s'épousent. *VIème Conférence internationale sur la population*, 23 p. <https://uaps2011.popconf.org/papers/110515>

Maudet, M. (2021). Si l'amour rend aveugle, la religion lui redonne la vue. *Sociologie*, 3(12). <http://journals.openedition.org/sociologie/8858>

Mondain, N., Delaunay, V., & Legrand, T. (2014). Changement des comportements matrimoniaux et grossesses hors mariage en milieu serer (Sénégal) : Le rôle des migrations saisonnières. In R. Marcoux & P. Antoine, *Le mariage en Afrique : Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux* (p. 34-60). Presses de l'Université du Québec.

Ouédraogo, D., Cornell, D., Gauvreau, D., Gervais, R., & Le Bourdais, C. (1993). Les Migrations burkinabè sous la Révolution Démocratique et Populaire : Continuité ou rupture ? In *Population, Reproduction, Sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale* (p. 329-350).

Santelli, E., & Collet, B. (2003). Comment repenser les mixités conjugales aujourd'hui ? : Modes de formation des couples et dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1), 51-79. <https://doi.org/10.4000/remi.355>

Santelli, E., & Collet, B. (2011). De l'endogamie à l'homogamie socio-ethnique : Réinterprétations normatives et réalités conjugales des descendants d'immigrés maghrébins, turcs et africains sahéliens. *Sociologie et sociétés*, 43(2), 329-354.

Suter, C., Kuhn, U., & Ravazzini, L. (2019). *Les opposés ne s'attirent pas – le rôle de la formation et du revenu dans la mise en couple en Suisse*. <https://doi.org/10.22019/SC-2019-00001>

Tabutin, D., & Schoumaker, B. (2004). La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000 : Synthèse des changements et bilan statistique. *Population*, 59(3-4), Article 3-4.

Thiriart, M. (1999). Les unions libres en Afrique subsaharienne. *Cahier Québécois de Démographie*, 28(1-2).

Tirbois, T. (2006). Michel Bozon, François Héran, La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.322>

Vanderschelden, M. (2006). Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : Constat et évolution au fil des cohortes d'unions. *Economie et Statistique*, 398-399, 33-58.

Younoussi, Z., & Legrand, T. (2004). *Unions libres au Burkina Faso : Niveaux, tendances et déterminants*. 23.

ANNEXES

Tableau annexe 1 : Plus hauts diplômes croisés des deux conjoints

Femme	Homme								
	Aucun	CEPE	BEPC	CAP	BEP	BAC	DEUG	DUT	BTS
Aucun	40 369	34 292	11 778	88	169	3 467	357	62	102
CEPE	32 877	51 556	33 352	239	570	12 450	1 723	238	380
BEPC	5 043	12 292	23 196	139	469	15 979	2 319	319	550
CAP	28	97	126	26	10	94	9	3	3
BEP	58	118	234	4	79	232	55	9	27
BAC	608	1 868	4 160	35	112	6 256	1 034	139	298
DEUG	55	217	549	4	25	584	329	21	40
DUT	9	55	90	4	4	103	31	54	24
BTS	24	74	151	2	16	188	35	18	116
Licence	95	367	994	16	58	1 192	386	91	150
Maitrise	11	83	198	3	7	251	114	25	38
Master1	5	27	58	0	5	73	30	7	14
Master2	12	49	138	2	11	173	57	18	33
DESS	4	6	16	0	0	30	10	0	4
Ingénieure	0	5	9	0	0	9	5	0	0
DEA	0	4	10	0	0	11	1	2	0
Doctorat	6	11	41	1	2	40	10	1	5
Total	79 204	101 121	75 100	563	1 537	41 132	6 505	1 007	1 784
Taux de concordance Homme	51	51	30,9	4,6	5,1	15,2	5,1	5,4	6,5
Taux de concordance Femme	43,7	36,7	31,7	4,8	6,8	28	9,2	5,9	7,3
Exp(B) homme	21,47	21,484	9,23	1	1,119	3,705	1,1	1,17	1,436
Signification	0,000	0,000	0,000		0,627	0,000	0,647	0,52	0,104
Exp(B) femme	15,463	11,553	9,237	1	1,449	7,735	2,023	1,255	1,564
Signification	0,000	0,000	0,000		0,11	0,000	0,001	0,353	0,045
Kappa	0,171								

Femme	Homme								
	Licence	Maitrise	Master 1	Master 2	DESS	Ingénieur	DEA	Doctorat	Total
Aucun	1 009	285	51	168	41	44	9	92	92 383
CEPE	4 241	1 222	245	677	142	169	49	331	140 461
BEPC	7 142	2 299	504	1 473	297	354	135	715	73 225
CAP	46	35	7	34	4	4	4	14	544
BEP	140	57	19	58	19	26	7	23	1 165
BAC	3 881	1 452	349	1 117	173	238	65	584	22 369
DEUG	743	334	96	344	47	57	13	111	3 569
DUT	169	84	33	127	30	35	9	50	911

Femme	Homme								Total
	Licence	Maitrise	Master 1	Master 2	DESS	Ingénieur	DEA	Doctorat	
BTS	302	191	51	214	44	84	8	76	1 594
Licence	2 331	1 164	304	1 433	209	271	85	613	9 759
Maitrise	381	812	53	473	103	112	52	287	3 003
Master1	114	50	127	187	19	32	8	61	817
Master2	301	230	67	900	72	124	38	367	2 592
DESS	50	35	13	48	92	20	10	67	405
Ingénieure	19	18	6	17	10	77	9	35	219
DEA	11	13	1	15	9	7	25	22	131
Doctorat	107	80	13	136	28	39	17	372	909
Total	20 987	8 361	1 939	7 421	1 339	1 693	543	3 820	354 056
Taux de concordance Homme	11,1	9,7	6,5	12,1	6,9	4,5	4,6	9,7	35,8
Taux de concordance Femme	23,9	27	15,5	34,7	22,7	35,2	19,1	40,9	
Exp(B)	2,581	2,222	1,448	2,851	1,52	0,984	0,997	2,228	
Signification	0,000	0,000	0,094	0,000	0,06	0,945	0,991	0,000	
Exp(B)	6,252	7,384	3,667	10,597	5,85	10,803	4,699	13,801	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000	0,000	0,000	
Kappa									

Tableau annexe 2 : Nationalités croisées des deux conjoints

Femme	Homme							Autre CEDEAO
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Mali	Nigeria	Togo		
Bénin	222	6	1	1	1	18	2	
Côte d'Ivoire	3	230	3	7	3	7	9	
Ghana	3	1	77	2	4	9	0	
Mali	0	1	1	746	0	1	7	
Nigeria	5	1	4	0	334	8	2	
Togo	39	14	15	4	14	950	4	
Autre pays CEDEAO	2	2	0	4	4	1	533	
Autre pays africain	1	1	1	1	0	4	3	
Europe	1	0	0	3	1	1	1	
Asie	0	1	0	0	0	0	0	
Amérique	0	0	0	0	0	1	1	
Océanie	0	0	0	0	0	0	0	
Burkina Faso	248	370	103	452	194	660	322	
Total	524	627	205	1 220	555	1 660	884	
Taux concordance Homme	42,4	36,7	37,6	61,1	60,2	57,2	60,3	

Femme	Homme						
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Mali	Nigeria	Togo	Autre CEDEAO
Taux concordance Femme	60,2	19,3	23,7	46,9	59,7	53,8	62,8
Exp(B) homme	1,269	1	1,038	2,717	2,609	2,31	2,621
Signification	0,049		0,821	0,000	0,000	0,000	0,000
Exp(B) femme	6,323	1	1,3	3,692	6,215	4,875	7,062
Signification	0,000		0,08	0,000	0,000	0,000	0,000
Kappa	0,52						

Femme	Homme						
	Autre africain	Europe	Asie	Amérique	Océanie	Burkina Faso	Total
Bénin	1	1	1	0	0	115	369
Côte d'Ivoire	8	3	0	0	0	920	1 193
Ghana	0	0	0	0	0	229	325
Mali	0	1	0	0	0	835	1 592
Nigeria	0	0	1	0	0	204	559
Togo	8	2	0	0	1	715	1 766
Autre pays CEDEAO	2	6	1	0	0	294	849
Autre pays africain	110	10	1	0	1	74	207
Europe	2	50	1	1	0	66	127
Asie	0	0	45	0	0	9	55
Amérique	1	0	0	14	0	7	24
Océanie	1	0	0	0	1	0	2
Burkina Faso	123	99	18	13	0	3 021 918	3 024 520
Total	256	172	68	28	3	3 025 386	3 031 588
Taux concordance Homme	43	29,1	66,2	50	33,3	99,9	99,8
Taux concordance Femme	53,1	39,4	81,8	58,3	50	99,9	
Exp(B) homme	1,3	0,707	3,377	1,726	0,863	1504,063	
Signification	0,082	0,065	0,000	0,158	0,904	0,000	
Exp(B) femme	4,748	2,719	18,841	5,862	4,187	4862,659	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,312	0,000	
Kappa							

Tableau annexe 3 : Langues principales parlées croisées pour les deux conjoints

Femme	Homme						
	Mooré	Peulh	Gourmantché	Dioula	Bissa	Bwam	Dagara
Mooré	1566094	3386	3248	6089	2356	537	480
Peulh	3567	268530	1139	597	210	114	45
Gourmantché	2258	994	203780	100	34	12	22
Dioula	10942	812	165	132044	256	681	327
Bissa	3117	295	52	130	88693	14	16
Bwam	571	128	14	552	17	61459	39
Dagara	740	53	19	290	26	52	56011
San	1155	107	27	468	20	39	14
Marka (Dafing)	506	194	3	464	9	113	9
Bobo	868	108	18	887	70	138	47
Sénoufo	127	74	3	520	4	7	7
Lyélé	446	9	6	56	7	4	5
Lobi	667	52	11	225	13	12	100
Gourounsi	1656	51	96	124	52	36	19
Birifor	399	49	22	148	145	18	130
Nuni	362	39	5	23	5	8	3
Aut. Lang. burkina	3720	859	395	2062	211	216	187
Aut. lang. Afric.	174	22	32	39	18	4	6
Français	4581	98	245	917	181	64	107
Aut. lang. non afric.	175	13	13	24	10	1	0
Total	1602125	275873	209293	145759	92337	63529	57574
Concordance homme	97,8	97,3	97,4	90,6	96,1	96,7	97,3
Concordance femme	97,6	97,2	97,9	83,7	95,1	96,5	96,3
Exp(B) homme	68,423	57,568	58,188	15,156	38,315	46,738	56,412
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Exp(B) femme	26,549	22,752	30,555	3,357	12,786	18,218	16,948
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Kappa	0,943						

Femme	Homme						
	San	Marka (Dafing)	Bobo	Sénoufo	Lyélé	Lobi	Gourounsi
Mooré	1490	572	777	161	704	388	2180
Peulh	92	217	88	82	18	38	50
Gourmantché	23	7	10	6	8	6	73
Dioula	1203	855	1467	955	61	169	339
Bissa	29	10	47	8	13	5	71
Bwam	68	212	128	8	5	13	57
Dagara	23	17	55	17	6	92	52
San	48868	254	100	92	24	14	70

Femme	Homme						
	San	Marka (Dafing)	Bobo	Sénoufo	Lyélé	Lobi	Gourounsi
Marka (Dafing)	274	51270	80	21	7	12	17
Bobo	109	105	44899	72	12	15	48
Sénoufo	54	38	30	53008	1	5	8
Lyélé	17	4	4	1	32833	1	229
Lobi	17	20	23	14	4	26844	19
Gourounsi	84	26	39	6	206	14	28084
Birifor	17	12	19	14	8	261	8
Nuni	22	33	10	2	27	3	116
Aut. Lang. burkina	262	177	350	242	57	94	180
Aut. lang. Afric.	5	2	3	1	3	3	8
Français	91	15	55	18	100	39	139
Aut. lang. non afric.	1	1	1	5	1	2	10
Total	52749	53847	48185	54733	34098	28018	31758
Concordance hom	92,6	95,2	93,2	96,8	96,3	95,8	88,4
Concordance fem	94,5	96,3	93,6	97,9	97	94	90,5
Exp(B) homme	19,822	31,319	21,509	48,374	40,858	35,995	12,033
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Exp(B) femme	11,317	17,121	9,54	29,972	21,162	10,18	6,196
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Kappa							

Femme	Homme						Total
	Birifor	Nuni	Aut. Lang. burkina	Aut. lang. Afric.	Français	Aut. lang. non afric.	
Mooré	309	446	4256	259	10402	550	1604684
Peulh	46	38	1010	22	271	77	276251
Gourmantché	13	2	460	31	276	28	208143
Dioula	117	52	3172	79	3986	95	157777
Bissa	126	4	283	15	275	28	93231
Bwam	19	15	249	2	109	1	63666
Dagara	113	4	327	13	259	4	58173
San	16	19	242	12	143	9	51693
Marka (Dafing)	8	14	178	4	33	13	53229
Bobo	34	10	423	9	105	1	47978
Sénoufo	5	5	229	6	26	8	54165
Lyélé	9	41	34	1	137	4	33848
Lobi	237	2	224	5	79	1	28569
Gourounsi	7	136	182	9	215	7	31049
Birifor	16374	2	208	3	74	3	17914
Nuni	2	18272	112	0	35	2	19081
Aut. Lang. burkina	130	70	167985	254	542	79	178072

Femme	Homme						Total
	Birifor	Nuni	Aut. Lang. burkina	Aut. lang. Afric.	Français	Aut. lang. non afric.	
Aut. lang. Afric.	1	2	166	1775	88	57	2409
Français	43	20	277	83	43048	253	50374
Aut. lang. non afric.	1	0	43	30	176	775	1282
Total	17610	19154	180060	2612	60279	1995	3031588
Concordance homme	93	95,4	93,3	68	71,4	38,8	96,0
Concordance femme	91,4	95,8	94,3	73,7	85,5	60,5	
Exp(B) homme	20,85	32,61	21,9	3,338	3,93	1	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Exp(B) femme	6,956	14,78	10,9	1,832	3,844	1	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Kappa							

Tableau annexe 4 : Groupes d'âges croisés des deux conjoints

Femme	Homme								
	10-14 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54
10-14 ans	39	1129	1960	971	448	279	137	1	1
15-19	93	12355	87012	76207	32733	14924	7403	3398	3
20-24	29	1037	51247	179916	139615	66953	30400	15936	7250
25-29	8	184	4555	63577	197142	147248	65061	33850	20653
30-34	5	70	981	5435	60553	150821	123448	64955	39072
35-39	3	23	316	1316	7883	47064	121875	93875	54099
40-44	3	13	99	396	1801	4821	32460	73922	75083
45-49	0	2	24	143	828	1539	4976	22329	59365
50-54	0	0	14	22	242	645	1601	3262	17451
55-59	0	0	0	11	59	207	746	1260	3488
60-64	0	0	0	1	31	38	219	517	1168
65-69	0	0	1	0	0	20	38	145	491
70-74	0	0	0	0	0	3	10	33	179
75-79	0	0	0	0	0	0	0	7	27
80-84	0	0	0	0	0	0	0	0	12
85 et plus	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total	180	14813	146209	327995	441335	434562	388374	313491	278342
Taux de concordance Homme	21,7	83,4	35,1	19,4	13,7	10,8	8,4	7,1	6,3
Taux de concordance Femme	0,8	5,3	10,4	11,8	12,7	12,2	11,3	10,8	11,1

Femme	Homme								
	10-14 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54
Exp(B) homme	1	7,042	14,685	16,855	18,334	17,526	16,178	15,368	15,817
Signification		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Exp(B) femme	1	18,173	1,951	0,869	0,575	0,439	0,33	0,277	0,242
Signification		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Kappa	0,018								

Femme	Homme							
	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85 et plus	Total
10-14 ans	0	1	2	1	0	0	0	4969
15-19	3	3	1	2	1	0	0	234138
20-24	0	2	1	0	0	0	1	492387
25-29	8111	0	4	1	2	0	0	540396
30-34	22383	10334	0	3	3	0	0	478063
35-39	32249	19853	7959	1	1	0	3	386520
40-44	44449	29220	16242	7587	0	0	1	286097
45-49	51139	31268	18540	11952	3896	0	0	206001
50-54	38546	41374	24810	17661	8192	3097	0	156917
55-59	12800	30385	25778	16038	8716	3971	1260	104719
60-64	2114	8874	17446	19457	9888	5723	3164	68640
65-69	779	1708	5337	12493	8625	4009	2987	36633
70-74	394	745	990	3825	5664	5088	4116	21047
75-79	99	230	343	711	1537	2715	2689	8358
80-84	15	63	166	317	333	664	2183	3753
85 et plus	5	15	49	182	158	271	2229	2910
Total	213086	174075	117668	90231	47016	25538	18633	3031548
Taux de concordance Homme	6	5,1	4,5	4,2	3,3	2,6	12	11,3
Taux de concordance Femme	12,2	12,9	14,6	18,2	18,4	17,7	76,6	
Exp(B) homme	17,603	18,769	21,557	28,076	28,484	27,173	413,757	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
Exp(B) femme	0,231	0,194	0,172	0,16	0,122	0,097	0,491	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
Kappa								

Tableau annexe 5 : Occupations principales croisées des deux conjoints

Femme	Homme				
	Sans emploi	Directeur, cadre de direction, gérant	Profession intellect. et scientifique	Profession intermédiaire	Hautement qualifié non manuel
Sans emploi	1001982	6857	39342	88193	801
Directeur, cadre de direction, gérant	652	902	1112	1196	43
Profession intellect. et scientifique	1799	1366	18469	5391	165
Profession intermédiaire	5640	1422	6849	25399	198
Hautement qualifié non manuel	25	17	73	55	20
Employé de type administratif	485	425	2090	1622	95
Serv. aux particuliers, commerce, vente	12332	1795	6444	10088	179
Peu qualifié non manuel	520	247	1650	1405	40
Agriculteur et ouvrier qualifié de l'agriculture, sylviculture, pêche	34805	730	2061	8901	26
Métier qualifié industrie, artisanat	6258	602	3331	5485	78
Conducteur d'installation, de machine, et ouvrier d'assemblage	366	34	128	254	3
Qualifié manuel	37	5	8	17	0
Profession élémentaire	6471	614	2702	6078	49
Profession militaire	28	11	60	31	1
Non qualifié	1774	200	550	1645	14
Total	1073174	15227	84869	155760	1712
Taux de concordance Homme	93,4	5,9	21,8	16,3	1,2
Taux de concordance Femme	55,6	10	48,6	38,3	7,4
Exp(B) homme	202,449	0,906	4,001	2,803	0,17
Signification	0,000	0,048	0,000	0,000	0,000
Exp(B) femme	24,444	2,17	18,438	12,11	1,548
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,063

Femme	Homme				
	Employé de type administratif	Service aux particuliers, commerce, vente	Peu qualifié non manuel	Agriculteur et ouvrier qualifié de l'agriculture, sylviculture, pêche	Métier qualifié industrie, artisanat
Sans emploi	16272	93521	20013	358562	97373
Directeur, cadre de direction, gérant	358	1218	289	613	1555
Profession intellect. et scientifique	1410	1857	1645	1264	2271
Profession intermédiaire	1960	3321	2105	7020	6767
Hautement qualifié non manuel	18	13	8	6	14
Employé de type administratif	727	692	385	516	776
Serv. aux particuliers, commerce, vente	3565	33857	3642	19189	24323
Peu qualifié non manuel	367	358	1910	534	511
Agriculteur et ouvrier qualifié de l'agriculture, sylviculture, pêche	723	10031	1085	706094	10203
Métier qualifié industrie, artisanat	1455	7539	1729	13440	13148
Conducteur d'installation, de machine, et ouvrier d'assemblage	59	252	50	435	380
Qualifié manuel	3	10	4	27	22
Profession élémentaire	1167	9134	1856	59257	9202
Profession militaire	16	21	20	134	15
Non qualifié	384	2595	430	3845	2205
Total	28484	164419	35171	1170936	168765
Taux de concordance Homme	2,6	20,6	5,4	60,3	7,8
Taux de concordance Femme	8,5	25,7	23,4	90,2	22
Exp(B) homme	0,377	3,73	0,826	21,85	1,215
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Exp(B) femme	1,804	6,749	5,949	179,422	5,489
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

Femme	Homme					
	Conducteur d'installation, de machine, et ouvrier d'assemblage	Qualifié manuel	Profession élémentaire	Profession militaire	Non qualifié	Total
Sans emploi	14546	23000	28785	4883	7350	1801480
Directeur, cadre de direction, gérant	166	431	296	104	75	9010
Profession intellect. et scientifique	284	639	455	846	145	38006
Profession intermédiaire	857	1887	1879	616	388	66308
Hautement qualifié non manuel	4	6	5	3	5	272
Employé de type administratif	107	232	190	190	54	8586
Serv. aux particuliers, commerce, vente	2317	6424	5350	886	1314	131705
Peu qualifié non manuel	68	161	164	198	39	8172
Agriculteur et ouvrier qualifié de l'agriculture, sylviculture, pêche	2356	984	3928	68	856	782851
Métier qualifié industrie, artisanat	1044	2299	2543	370	550	59871
Conducteur d'installation, de machine, et ouvrier d'assemblage	889	85	114	8	25	3082
Qualifié manuel	2	52	5	3	1	196
Profession élémentaire	1239	2124	4276	273	688	105130
Profession militaire	2	9	4	97	3	452
Non qualifié	365	519	986	72	799	16383
Total	24246	38852	48980	8617	12292	3031504
Taux de concordance Homme	3,7	0,1	8,7	1,1	6,5	59,7
Taux de concordance Femme	28,8	26,5	4,1	21,5	4,9	
Exp(B) homme	0,547	0,019	1,376	0,164	1	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000		
Exp(B) femme	7,907	7,043	0,827	5,329	1	
Signification	0,000	0,000	0,000	0,000		

Tableau annexe 6: Degré d'endogamie des couples selon quelques caractéristiques individuelles et de couple

Variables	Nombre moyen d'endogamies	Variables	Nombre moyen d'endogamies
Situation d'occupation de la femme		Age de la femme	
Actif occupé	4,1654	10-14 ans	4,3115
Chômeurs BIT	3,7267	15-19	4,1775
Cherche du travail, pas	3,8354	20-24	4,0473
Pas cherché du travail,	4,1291	25-29	4,0362
Pas cherché du travail et pas	4,1462	30-34	4,0598
Situation d'occupation de l'homme		35-39	4,1088
Actif occupé	3,8562	40-44	4,1773
Chômeurs BIT	4,4523	45-49	4,2221
A cherché du travail, pas	4,365	50-54	4,3007
Pas cherché du travail,	4,675	55-59	4,3321
Pas cherché du travail et pas	4,5982	60-64	4,4257
Milieu de résidence		65-69	4,4943
Urbain	3,3257	70-74	4,6106
Rural	4,3995	75-79	4,6685
Région de résidence		80-84	4,6827
Boucle du Mouhoun	4,3026	85 et plus	5,2402
Cascades	4,1641	Age du mari	
Centre	3,1614	10-14 ans	4,4833
Centre-Est	4,3625	15-19	5,15
Centre-Nord	4,466	20-24	4,5245
Centre-Ouest	4,1555	25-29	4,1752
Centre-Sud	4,3134	30-34	3,9958
Est	4,5436	35-39	3,9794
Hauts-Bassins	3,8664	40-44	4,0126
Nord	4,4122	45-49	4,0654
Plateau central	4,3119	50-54	4,1585
Sahel	4,6338	55-59	4,2011
Sud-Ouest	4,2455	60-64	4,2442
Etat matrimonial de l'épouse		65-69	4,2861
Monogame	4,0275	70-74	4,3794
Polygame	4,3502	75-79	4,4227
Union libre	3,5255	80-84	4,4704
Religion du mari		85 et plus	4,6353
Animiste	4,436	Occupation principale de la femme	
Musulman	4,1566	Sans emploi	4,1156
Catholique	3,9056	Directeurs, cadres de	2,906
Protestant	3,9816	Professions	3,2573
Autre	3,842	Professions	3,4715
Sans religion	4,023	Hautement qualifiés non	2,6985

Variables	Nombre moyen d'endogamies	Variables	Nombre moyen d'endogamies
Religion de l'épouse		Employés de type	2,7192
Animiste	4,6105	Personnel des services	3,3337
Musulman	4,1655	Peu qualifiés non	2,9913
Catholique	3,8625	Agriculteurs et ouvriers	4,6175
Protestant	3,8948	Métiers qualifiés de	3,3255
Autre	3,9296	Conducteurs	3,5263
Sans religion	4,1248	Qualifiés manuels	3,4949
Niveau de vie du ménage		Professions	3,5264
Plus pauvre	4,5869	Professions militaires	3,3274
Pauvre	4,4686	Non qualifiés	3,2596
Moyen	4,3096	Occupation principale du mari	
Riche	3,9424	Sans emploi	4,6516
Plus riche	3,0968	Directeurs, cadres de	2,7851
Niveau d'instruction d'homme		Professions	2,8191
Aucun	4,4175	Professions	3,2434
Primaire	3,305	Hautement qualifiés non	2,4994
Post-primaire	3,148	Employés de type	2,7555
Secondaire	2,7966	Personnel des services	3,4393
Supérieur	2,5705	Peu qualifiés non	2,8599
Niveau d'instruction de la femme		Agriculteurs et ouvriers	4,3179
Aucun	4,3555	Métiers qualifiés de	3,1634
Primaire	3,2169	Conducteurs	3,2294
Post-primaire	3,0308	Qualifiés manuels	2,9577
Secondaire	2,8564	Professions	3,2713
Supérieur	2,7582	Professions militaires	2,5469
		Non qualifiés	3,2605
		Total	4,1342

Tableau annexe 7 : Taux d'endogamies (%) selon quelques caractéristiques

Variables	Religion	Nationalité	Diplôme	Groupe d'âges	Langue	Commune naissance	Province naissance	Occupation	Statut d'occupation
Milieu de résidence									
Urbain	93,50	99,40	52,60	11,80	91,10	54,20	61,50	29,20	48,50
Rural	94,50	99,90	84,60	11,10	97,60	82,60	89,30	69,60	70,90
Région de résidence									
Boucle du Mouhoun	95,70	99,90	80,00	15,20	96,20	80,10	86,10	63,10	69,60
Cascades	96,50	99,80	81,10	9,10	94,60	76,50	82,20	58,60	64,20
Centre	92,70	99,20	48,90	12,60	92,80	44,20	51,80	24,90	49,50
Centre-Est	96,60	99,90	83,70	11,20	97,00	83,60	91,50	64,10	66,80
Centre-Nord	95,20	100,00	85,80	9,70	98,30	84,10	92,50	73,50	71,70
Centre-Ouest	89,60	99,90	80,00	10,40	96,80	74,00	82,50	64,70	69,60
Centre-Sud	93,80	99,90	82,30	10,20	98,40	80,00	88,70	66,60	67,70
Est	87,90	99,90	89,40	10,40	97,10	92,00	95,20	77,40	77,10
Hauts-Bassins	95,50	99,70	69,70	11,50	92,00	70,70	76,20	47,20	57,50
Nord	96,60	100,00	80,10	9,30	98,70	81,20	90,20	75,20	69,60
Plateau central	94,70	99,90	83,80	9,60	98,90	75,30	86,80	68,80	66,80
Sahel	99,10	100,00	89,00	9,50	97,80	94,50	97,10	73,40	66,30
Sud-Ouest	93,50	99,90	79,40	15,40	95,60	83,00	87,70	57,80	71,00
Etat matrimonial de l'épouse									
Monogame	94,50	99,70	71,20	13,20	95,20	73,20	79,90	55,40	63,30
Polygame	94,10	99,90	87,10	7,80	97,60	80,40	87,50	67,90	69,40
Union libre	86,60	98,90	56,80	15,50	91,80	60,80	68,50	41,00	53,40
Religion du mari									
Animiste	80,80	99,90	88,50	11,40	98,40	90,00	94,70	74,60	76,40
Musulman	97,20	99,80	78,40	10,20	96,00	75,00	81,80	58,80	63,30
Catholique	92,30	99,70	65,50	14,10	95,00	69,80	77,80	53,80	65,10
Protestant	91,70	99,40	66,50	15,60	94,70	71,10	79,00	58,60	68,80
Autre	69,10	97,90	71,60	13,30	93,10	77,80	82,20	59,20	66,70
Sans religion	59,70	99,30	79,80	13,00	96,30	86,90	91,90	66,60	72,50
Religion de l'épouse									
Animiste	95,30	100,00	89,20	11,50	98,50	91,20	95,50	75,20	77,00
Musulman	98,00	99,80	78,50	10,20	96,00	75,10	81,90	58,80	63,30
Catholique	85,80	99,70	66,40	14,10	95,00	70,30	78,30	54,70	65,70
Protestant	78,10	99,50	68,50	15,00	95,00	72,60	80,20	60,30	69,40
Autre	69,10	98,40	74,90	12,70	93,80	80,80	84,90	61,60	67,90
Sans religion	64,10	99,50	82,60	12,40	96,90	89,00	94,20	67,50	73,30
Niv. d'instruction de femme									
Aucun	94,80	99,90	87,70	10,60	97,30	80,30	86,90	75,20	67,50
Primaire	93,50	99,50	23,30	12,90	92,90	59,20	68,10	72,90	57,00
Post-primaire	91,70	99,30	23,70	13,90	89,60	52,70	61,10	65,80	51,10
Secondaire	88,00	99,10	28,10	18,30	84,50	40,30	47,70	50,70	53,40

Variables	Religion	Nationalité	Diplôme	Groupe d'âges	Langue	Commune naissance	Province naissance	Occupation	Statut d'occupation
Supérieur	84,80	98,20	22,20	23,90	83,70	34,50	38,50	24,50	61,90
Niv. d'instruction d'homme									
Aucun	94,80	99,90	92,40	10,20	97,50	80,80	87,30	66,10	68,10
Primaire	94,20	99,70	18,40	14,00	94,80	64,80	73,70	44,40	58,40
Post-primaire	92,60	99,40	24,30	15,70	90,90	57,50	65,40	33,80	52,40
Secondaire	89,40	99,20	19,90	16,40	84,60	44,90	52,80	24,40	49,50
Supérieur	86,80	98,40	9,70	18,50	81,90	35,40	40,60	24,70	56,00
Niveau de vie du ménage									
Plus pauvre	93,50	99,90	92,10	11,10	98,20	88,70	93,40	65,00	73,70
Pauvre	93,70	99,90	87,20	11,00	98,10	84,00	90,60	39,90	72,30
Moyen	95,40	99,90	82,00	11,00	97,60	79,20	86,80	31,50	68,10
Riche	95,70	99,80	71,10	10,90	95,80	70,00	78,50	26,40	59,20
Plus riche	92,60	99,20	42,10	12,80	88,60	49,20	56,10	26,70	49,00
Âges de la femme									
10-14 ans	97,20	100,00	77,70	0,80	97,00	89,50	93,00	69,00	66,70
15-19	96,00	99,90	72,10	5,30	96,80	82,60	88,10	65,00	64,30
20-24	95,10	99,80	69,60	10,40	95,70	76,00	82,70	57,80	61,40
25-29	94,40	99,70	72,50	11,80	95,40	73,80	80,50	55,70	62,80
30-34	94,10	99,70	75,00	12,70	95,40	72,70	79,60	56,10	65,10
35-39	93,90	99,80	77,80	12,20	95,80	73,40	80,50	57,80	66,70
40-44	93,80	99,80	81,30	11,30	96,30	74,80	82,10	60,30	67,70
45-49	93,40	99,80	83,60	10,80	96,50	75,80	83,20	62,00	67,70
50-54	93,20	99,90	86,30	11,10	96,90	77,40	84,80	65,00	68,00
55-59	93,10	99,90	86,20	12,20	97,10	78,10	85,40	66,60	68,50
60-64	93,00	99,90	88,50	12,90	97,40	80,00	87,30	70,80	71,20
65-69	93,00	99,90	90,00	14,60	97,40	80,90	88,40	73,50	73,80
70-74	92,10	99,90	93,00	18,20	98,00	82,30	89,80	77,60	77,10
75-79	92,40	100,00	94,60	18,40	98,30	82,70	90,30	80,40	80,20
80-84	89,30	99,90	96,60	17,70	98,20	84,30	91,50	82,20	81,00
85 et plus	91,50	100,00	93,20	76,60	97,20	85,30	91,00	80,30	80,70
Âge du mari									
10-14 ans	95,00	100,00	76,70	21,70	97,80	87,80	92,80	69,40	
15-19	95,70	99,90	75,90	83,40	97,60	89,30	93,10	73,10	70,60
20-24	95,50	99,80	72,20	35,10	97,10	85,00	90,20	67,60	67,10
25-29	94,90	99,80	69,10	19,40	95,90	78,50	84,80	59,70	62,70
30-34	94,50	99,70	68,70	13,70	95,10	73,30	79,90	54,20	61,20
35-39	94,40	99,70	71,20	10,80	95,10	72,40	79,10	53,90	63,00
40-44	94,40	99,70	74,60	8,40	95,50	72,70	79,60	55,80	65,00
45-49	94,20	99,80	78,00	7,10	95,90	73,70	80,80	57,70	66,40
50-54	94,00	99,80	82,90	6,30	96,40	75,40	82,70	61,00	67,60
55-59	93,70	99,80	84,90	6,00	96,70	75,90	83,30	62,90	67,70

Variables	Religion	Nationalité	Diplôme	Groupe d'âges	Langue	Commune naissance	Province naissance	Occupation	Statut d'occupation
60-64	93,50	99,90	86,30	5,10	97,00	77,10	84,40	65,40	67,60
65-69	93,20	99,90	87,50	4,50	97,30	78,00	85,60	68,10	68,60
70-74	93,00	99,90	91,50	4,20	97,60	79,80	87,40	71,80	69,90
75-79	92,60	99,90	93,90	3,30	98,00	80,70	88,20	73,90	71,90
80-84	92,50	99,90	95,10	2,60	98,00	81,80	89,30	77,20	74,80
85 et plus	91,60	100,00	96,80	12,00	98,10	83,80	90,70	81,30	79,20
Occupation de la femme									
Sans emploi	94,60	99,80	77,70	10,80	96,00	76,80	46,50		83,50
Directeurs, cadres de direction et gérants	90,30	98,20	40,80	14,70	89,00	45,80	89,60	10,00	52,30
Professions intellectuelles et scientifiques	88,10	99,30	40,60	19,90	86,90	41,70	93,40	48,60	47,80
Professions intermédiaires	92,40	99,40	54,40	13,60	91,20	57,20	89,30	38,30	64,30
Hautement qualifiés non manuels	86,40	98,90	26,50	22,10	87,90	39,70	88,20	7,40	42,60
Employés de type administratif	86,90	99,00	30,20	19,10	85,80	41,30	89,70	8,50	46,10
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	93,90	99,30	55,10	12,00	93,10	53,50	88,00	25,70	62,40
Peu qualifiés non manuels	87,80	99,60	40,70	18,10	84,90	44,20	91,20	23,40	50,60
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	94,00	99,90	85,40	11,20	98,00	82,90	94,90	90,20	89,70
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	92,80	99,50	53,40	13,30	94,00	57,00	87,40	22,00	66,70
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	93,70	99,60	65,10	11,60	92,90	60,50	85,30	28,80	70,00
Qualifiés manuels	93,90	99,00	62,80	14,30	91,30	60,70	79,60	26,50	65,80
Professions élémentaires	94,60	99,70	74,30	12,10	95,50	72,10	79,10	4,10	92,10
Professions militaires	88,50	99,80	54,40	21,70	87,80	58,80	63,10	21,50	93,60
Non qualifiés	94,50	99,60	61,80	11,90	93,40	59,40	69,00	4,90	86,30
Occupation du mari									
Sans emploi	94,50	99,90	85,60	10,40	97,50	83,90	90,00		76,90
Directeurs, cadres de direction et gérants	88,90	98,40	35,30	14,80	86,70	46,90	53,60	5,90	54,20

Variables	Religion	Nationalité	Diplôme	Groupe d'âges	Langue	Commune naissance	Province naissance	Occupation	Statut d'occupation
Professions intellectuelles et scientifiques	89,50	99,10	27,80	15,30	85,40	42,20	49,80	21,80	53,20
Professions intermédiaires	93,70	99,50	54,10	11,80	91,20	57,20	64,80	16,30	43,20
Hautement qualifiés non manuels	87,70	97,60	22,10	18,60	82,40	38,00	43,20	1,20	53,00
Employés de type administratif	91,50	99,50	35,90	13,00	87,60	45,00	52,30	2,60	42,80
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	95,50	99,50	62,20	11,30	94,70	59,70	67,80	20,60	42,70
Peu qualifiés non manuels	90,00	99,70	43,30	15,10	87,00	45,20	53,30	5,40	43,10
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	94,60	99,90	85,40	11,30	97,70	82,50	89,20	60,30	69,30
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	93,80	99,30	54,90	11,80	93,00	55,00	63,70	7,80	41,80
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	94,80	99,70	59,90	12,40	93,40	58,80	67,60	3,70	39,80
Qualifiés manuels	93,80	99,40	49,00	11,60	91,70	49,40	56,90	0,10	40,30
Professions élémentaires	94,10	99,50	59,80	12,90	93,60	58,10	67,40	8,70	40,70
Professions militaires	85,60	99,70	29,50	22,20	80,80	35,40	40,60	1,10	44,00
Non qualifiés	94,50	99,50	60,20	12,60	93,40	58,70	67,50	6,50	40,00
Total	94,20	99,80	76,70	11,30	96,00	75,60	82,40	59,70	65,30

ACTEURS DE L'ELABORATION DES RAPPORTS D'ANALYSE APPROFONDIE

Coordination des travaux d'analyse

Directeur Général : OUEDRAOGO Boureima

Directeur Général Adjoint : BERE Bernard

Directeur de la Démographie : SAWADOGO Soumaila

Chef de division analyse : TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

Equipe d'élaboration du présent rapport

DEMBELE Bernard

LOUGUE Siaka

Liste des autres contributeurs

ZIDA/BANGRE Hélène

YIRA Parfait

OUEDRAOGO Flore

OUOBA Odjado

DIALLO Kadidja

HEBIE Issouf

HEMA D. Félicité

KAM Togné

INSD/2023/RGPH 2019/xxx

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 37 62 04 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf ou insdbf@yahoo.fr